



SOMMAIRE

Préface	05
Avant propos	06
1 ^{ère} partie : la naissance de l'Entraide Universitaire	09
2 ^{ème} partie : l'enfance	13
L'Entraide Universitaire et l'APAJH : une histoire connectée	13
La MAE et l'Entraide Universitaire : mère et fille fusionnelles	15
La sortie de l'enfance et la première poussée de croissance	17
3 ^{ème} partie : l'adolescence	19
Les ateliers de Jemmapes : l'espoir et la dignité à portée de main	19
Janine Lévy et le premier CAMSP de France	22
Une première chamière : la loi de 1975...	25
... et la continuité de l'évolution de l'Entraide Universitaire	26
Le foyer Barbanègre ou l'autodétermination et l'affirmation de soi	27
4 ^{ème} partie : la majorité et l'indépendance	33
Fin de siècle et seconde poussée de croissance	33
L'ABNG : une fusion, un bond en avant	35
La rupture du cordon ombilical et la crise de croissance	37
Les salariés : la force de l'Entraide Universitaire	38
La différence dans le refus de l'indifférence	40
Le Café Signes ou l'inclusion inversée	41
5 ^{ème} partie : la maturité et le renforcement des acquis	45
La loi de 2005, nouvelle étape vers l'inclusion	46
La troisième poussée de croissance	48
Les ITEP : un premier pas vers la protection de l'enfance ?	52
La protection de l'enfance : le défi du millénaire	55
Dernière partie : nouveau nom, nouveau projet... et demain ?	61
Un nouveau nom pour construire l'avenir	62
Épilogue : construire ensemble le monde de demain	64
Et maintenant ?	64
Postface	67
Annexes	68

« La machine à remonter le temps », davantage qu'exister, questionne sur une époque tout à la fois disparue et qui nous émerveille. Chercheurs, savants, curieux de tous ordres s'interrogent chaque jour à cette fraction de seconde qui a précédé le big bang, origine de la création de notre planète.

A une autre échelle de toute évidence, mais animé d'une même curiosité, le lecteur pourra découvrir dans ces pages qui suivent comment, à quel moment, quels sont les animateurs qui ont donné vie à cette association médico-sociale, l'Entraide Union aujourd'hui aussi présente que reconnue au service des « personnes en situation de handicap ».

Comment pourrait-il en être autrement quand ces militants syndicalistes de l'Éducation nationale en sont la cheville ouvrière ! Autre réponse à apporter, savoir, agir, comprendre, autre revendication humaniste de tous ces créateurs si engagés depuis 70 ans !

Jean DUBOUÉ

Secrétaire général d'honneur de l'Entraide Union



De gauche à droite : Jean Duboué, secrétaire général de 1995 à 2017, Arnold Wessels, président de 2003 à 2017 et Alain Girard, président de 2000 à 2003 puis de 2017 à aujourd'hui.



Avant-propos

Il existe des milliers d'associations sur le territoire français et pour chacune d'entre elles, il existe des dizaines de manières de raconter leur histoire.

Lorsque l'idée d'écrire un livre sur l'Entraide Union s'est posée, est arrivée cette question, aussi simple que centrale (et donc terriblement complexe) : « Comment ? ». Comment, en effet, résumer, comment raconter Entraide Union ? Comment faire en sorte de rendre sincèrement l'histoire de notre association ?

La réponse, finalement, était dans l'histoire en question. Entraide Union fête ses soixante-dix ans. Soixante-dix ans, c'est une partie de la vie d'une personne. Sa naissance, sa croissance, ses moments de doutes, son évolution, ses mutations, son avenir : il nous est venu l'idée, puis l'envie, d'écrire notre histoire en imaginant Entraide Union non pas comme une entité figée, une personne morale, mais bien comme un être en soi, forgé de tous ses membres, oxygéné par toutes les convictions qui l'ont porté, empli de doutes, en proie à des changements, en permanente évolution.

Et, tout à coup, la réalité de ce choix fit corps au fur et à mesure de nos recherches et de notre écriture : plonger dans l'histoire et les archives d'Entraide Union, c'est se souvenir d'abord de son nom de jeune fille « Entraide Universitaire », c'est fouiller dans sa mémoire, c'est, au fur et à mesure, être imprégnés de cette sensation que certains de nos lecteurs auront peut-être, un jour, ressentie... celle de remonter d'une cave, ou de descendre d'un grenier, les bras chargés des innombrables carnets et albums photos d'un membre de notre famille, de tout parcourir, de déchiffrer les annotations, et de redécouvrir une mémoire que l'on avait parfois à peine effleurée. Soixante-dix ans ! Et autant d'évolutions, de changements, à la fois au sein de notre association et dans ce qui l'entoure : la société, les lois, le regard sur le handicap, son accompagnement... que de choses ont changé depuis 1954, et à quel point Entraide Union a joué un rôle dans ces changements !

Bien sûr, la comparer à une personne a ses limites, même si nous choisissons de la décrire de cette façon ici : comme tout être vivant, une personne naît, grandit, atteint sa majorité, puis, passé un certain âge, s'installe, se pose, décline et disparaît... ce n'est pas le trajet de l'Entraide Union. Au fur et à mesure de son évolution, elle va certes passer par les premiers stades mais, loin de s'installer et de vieillir, elle va continuer à mûrir, à s'adapter aux changements qu'elle même a initiés, agrandir son prisme, avancer toujours un peu plus loin



dans les secteurs social, médico-social et sanitaire. Cette différence entre le parcours d'une personne et celui d'une association comme la nôtre tient en un seul mot : « humain ». Cette fausse personne que nous racontons est, en réalité, la somme des milliers d'autres personnes, usagers, adhérents, administrateurs, salariés et parents, qui, au fil des années ont rejoint l'Entraide, l'ont quittée, remplacés par d'autres, chacune et chacun apportant à notre association son histoire, ses valeurs, son travail, ses doutes parfois, ses envies surtout. Aujourd'hui, l'Entraide Union, c'est 6000 usagers, et 1400 salariés, sur 57 établissements et services répartis sur tout le territoire français ! Chacune de ces personnes est à son échelle une partie de la personne que nous allons raconter. Parmi elles, nous tenions avant tout à remercier toutes les salariées, tous les salariés, qui, aujourd'hui, permettent à notre association d'exister, d'agir et d'évoluer : sans elles et eux, sans leur travail, l'Entraide Universitaire ne serait qu'une coquille vide... et pas le formidable être vivant qu'elle est aujourd'hui.

Il nous faudra cependant formuler, en préambule, nos excuses au lecteur : parmi tous les établissements de l'Entraide Union, certains nous ont semblé plus symboliques, historiques, porteurs de messages et de l'histoire de notre association ; si nous avons voulu tous les citer, nous avons fait le choix de nous attarder sur une petite poignée d'entre eux ; cela ne rend pas les autres insignifiants, bien au contraire !

C'est donc cette grande dame que nous avons choisi de raconter ici : son histoire, sa mémoire, à travers les témoignages de celles et ceux qui lui ont donné vie, mais aussi en lui accordant une vie propre, riche de nos dissensions, de nos discussions, de nos accords, tout en lui ouvrant la porte vers un prisme supplémentaire : celui de ce qu'elle deviendra demain.

Puisque, finalement, c'est à cela que doit, selon nous, servir le devoir de mémoire : nous appuyer sur hier pour construire demain...





Hôpital de jour Francine Klein (75)



1^{ère} partie :

la naissance de l'Entraide Universitaire

Pour la grande majorité des associations, l'histoire commence au moment de leur création : plusieurs personnes décident de se rassembler afin d'agir ensemble, dans un but commun. L'association, alors, se crée de cette volonté collective et de la somme des individus qui la composent.

Mais l'Entraide Universitaire, déjà ici, fait figure d'exception : elle n'est pas créée, elle naît. Plus précisément, elle naît le 7 avril 1954, en tant qu'association régie par la loi de 1901.

Pourquoi parler de naissance, plutôt que de création ? Tout simplement parce qu'elle a des ancêtres, dont la lignée remonte au début du XX^{ème} siècle. De ce fait, avant de se pencher sur le berceau de l'Entraide Universitaire, il est nécessaire de jeter un œil à son arbre généalogique, afin de comprendre qu'elle a, depuis sa naissance et jusqu'à aujourd'hui, un lien puissant et ininterrompu avec celle que l'on pourrait qualifier de « marraine » : l'Éducation nationale.

Il faut pour cela remonter deux générations en avant et rencontrer les grands-mères : les autonomes de solidarité laïque (« laïque » ! Un autre mot qui forge l'identité de l'Entraide Universitaire). Dès 1903, ces associations sont créées à l'initiative d'instituteurs, regroupés de façon locale, afin de s'assurer contre les risques du métier. Ces regroupements solidaires vont, au fil des années, se consolider, se ramifier, grandir et s'étendre, non seulement sur tout le territoire français, mais aussi en assurant l'ensemble du personnel de l'Éducation nationale.

Comme une personne qui gagne en confiance, en âge et en solidité souhaite assurer son avenir et sa descendance, les Autonomes eurent pour envie de prolonger leur action ; en découla une première « naissance » : celle des « mutuelles accidents élèves » (MAE).

Quoi de plus logique, en effet, après avoir assuré les personnels de l'Éducation nationale des risques potentiels, que de couvrir également les bénéficiaires de cette même institution... les élèves !

Les MAE naquirent donc en 1934, à l'initiative souvent des mêmes militants qui créèrent les Autonomes, ou de leurs successeurs directs. Elles étaient à



l'origine départementales, mais une seule ici nous intéresse, celle qui donnera le jour à l'association qui nous occupe : la mutuelle accidents élèves de la région parisienne (MAE-RP), qui regroupe six des sept départements de l'Île-de-France...



« Lorsque nos aînés fondèrent la MAE-RP, il s'agissait alors de tisser autour de l'école un réseau de confiance et d'amitié, protégeant les enfants et leurs maîtres. Chemin faisant, nos sociétés abordaient la création d'œuvres sociales ».

Edmond Breuillard¹

A son tour, la MAE-RP grandit à une vitesse folle : ce sont les enseignants eux-mêmes qui se chargent de proposer l'adhésion à la mutuelle aux parents des élèves, en début d'année, puis de collecter les adhésions et de les transmettre, via les directeurs d'écoles, à l'organe centralisateur de la MAE ; de ce fait, malgré son ampleur, la MAE-RP a très peu de salariés... Et dans le même temps, quasiment tous les élèves sont assurés. Avec 7 à 8 000 établissements scolaires concernés et jusqu'à un million d'adhérents, la MAE-RP devient très vite énorme, et sa gestion largement excédentaire. .

Très vite, donc, la question se pose : que faire de ce bénéfice ? Dans quel but, de quelle manière en faire quelque chose d'utile pour la société, quelque chose qui reste en lien avec l'Éducation nationale et le principe de laïcité cher à celle-ci ? Petit à petit, les esprits se mettent à cogiter au sein de la MAE-RP, et que la gestation commence...

... pour donner naissance, le 7 avril 1954, à l'Entraide Universitaire.

Pourquoi ce nom de baptême ? D'après certains, cela découlerait de la volonté de commercialiser des assurances en responsabilité civile auprès des universités. On peut imaginer que d'aucuns aient eu ce projet en tête, mais le vrai sens du nom originel de l'Entraide Universitaire nous est offert par **Jean-Philippe Verdier²** :



« Entraide Universitaire ! Cette dénomination, contrairement à ce que l'on pourrait croire, ne comporte pas de référence à l'enseignement supérieur : universitaire doit être ici entendu au sens médiéval : universitas clericorum, la corporation des maîtres ».

(Dossier de renouvellement d'agrément, 31 octobre 2009).

¹ président de l'Entraide Universitaire de 1954 à 1968

² secrétaire général de 1981 à 1995



C'est donc à l'union des sachants, des enseignants, et à l'universalisme, que fait référence le nom « Entraide Universitaire ».

L'Entraide Universitaire est donc née avec pour parrain le principe de laïcité, pour marraine l'Éducation nationale, et sous le regard attentif des Autonomes de Solidarité Laïque et de la Mutuelle Accidents Elèves de la Région Parisienne

Comme nous le verrons, elle restera intimement liée à cette dernière pendant plusieurs décennies, avant d'acquérir son indépendance ; mais avant d'aborder ce chapitre, nous allons nous pencher sur la mission qui lui a été confiée à son berceau, et qu'elle va s'atteler à réaliser dès ses premiers pas : l'acquisition de terrains et bâtiments, pour en faire des établissements à caractère social.





L'Entraide Universitaire et l'APAJH : une histoire connectée



« *Le cadre de notre action était dès lors établi : de toutes nos forces, et quelles que soient les difficultés rencontrées, nous voulions aller vers tous ces jeunes ayant besoin de nous, leur donner - c'est un mot que nous répéterons sans cesse - ce minimum, ou plutôt ce maximum de dignité qu'ils sont en droit d'exiger d'une société civilisée* ».

Robert SEGUY³

Un bois de pins vierge de toute habitation et entièrement clos, à Saint-Jean-de-Monts, en Vendée : voilà la toute première acquisition, la toute première action de cette toute nouvelle association qu'est l'Entraide Universitaire (nous sommes en 1959).

Symbolique, ce bois de pins ! Il sera très rapidement relié au premier réel établissement à caractère social acheté, puis transformé par l'Entraide Universitaire, en 1962 : le domaine Remember, à Saint-Hilaire de Riez. Ce domaine est constitué de pavillons dispersés dans un parc couvrant deux hectares, et comprenant clairières, arbres et bosquets... à quelques kilomètres de notre fameux bois de pins de Saint Jean de Monts.

A cette époque, l'activité de l'Entraide Universitaire est conçue dans la prolongation évidente de celle de la MAE, donc tournée vers la population scolaire avant tout : le domaine Remember accueille dans un premier temps des colonies de vacances, classes vertes et classes de mer, tout comme le chalet de Courchevel (ouvert en 1961) accueillera des classes de neige provenant de Paris ou d'Ile-de-France... du moins, au début.

Très rapidement, cependant, ces établissements trouvent une nouvelle orientation, et à travers celle-ci, l'Entraide Universitaire semble changer de cap. En août 1964, déjà, le domaine Remember (et son bois de pins !) accueille une première colonie de vacances spécialement dédiée à des jeunes atteints de handicap mental avec une phrase, dans la plaquette de présentation de cette colonie, qui nous fait plisser les yeux et nous interroge : Les jeunes handicapés ont eu la joie de pouvoir « faire comme les autres ».

Mais que signifie, que cache ce « faire comme les autres » ?

³ co-fondateur et ancien président de l'APAJH (mars 2000)



Pour mieux le comprendre, il faut s'attarder quelque peu sur le début des années 1960, et jeter un œil sur la naissance d'un organisme cousin de l'Entraide Universitaire : l'APAJH (Association de Placement et d'Aide aux Jeunes Handicapés) et sur le monde du handicap à cette époque.

La question du handicap, dans les années 60, est bien loin de la vision que nous en avons aujourd'hui : Robert Séguy, ancien Président de l'APAJH, explique en 2000 qu'il s'agissait « *d'un monde le plus souvent caché, parfois à la limite de la honte, relevant quasi exclusivement des bonnes œuvres, c'est-à-dire de la charité, ou dans les pires des cas, exploités du chagrin des parents* ». Les personnes atteintes de handicap étaient, alors, soit reléguées dans des lieux « spécialisés » (hôpitaux psychiatriques, hospices, maisons de retraite...), où elles ne bénéficiaient généralement pas d'accompagnement ni de soins adaptés à leur situation, soit enfermées au sein de leur famille qui, trop souvent, les cachait par honte du regard de la société. Ces familles se regroupaient parfois en associations de proches, ce qui constituait peu ou prou le seul tissu associatif en lien efficace avec le handicap (les UDAPEI ou unions locales et départementales d'associations de parents d'enfants inadaptés).

Si la loi de 1909 prévoit l'ouverture de « classes de perfectionnement pour les enfants arriérés », celles-ci restent largement insuffisantes sur le territoire, puisque n'impliquant aucune obligation et restant à charge des collectivités locales et des départements. Il existe, cependant, au début des années 1960 en Île-de-France, une poignée de ces classes, notamment dédiées en particulier aux adolescents et adolescentes de 14 à 18 ans : les « classe en milieu hospitalier », avec pour finalité de leur offrir une formation professionnelle de base (travail du bois et du fer pour les garçons ; couture, décoration et enseignement ménager pour les filles).



Une de ces classes, rue Lisserey, à Paris, est tenue par **Lucie Nouet** (ci-contre). Celle-ci, soucieuse d'offrir un avenir professionnel à ses jeunes élèves, se charge de leur trouver des postes en entreprise, une fois leur formation terminée.

Si les emplois se trouvent, Lucie Nouet constate très vite que, malheureusement, les employeurs mettent rapidement fin aux contrats de travail (après quelques mois, ou au mieux quelques années), ce qui génère chez ses anciennes élèves et leurs familles un sentiment d'échec très difficile à vivre, d'autant plus que ces embauches avaient entrouvert une porte : celle de l'intégration sociale.

Ce constat d'échec, Lucie Nouet le refuse : elle va se lier à Robert Séguy, alors secrétaire général départemental du Syndicat National des Instituteurs (SNI), et



à Edmond Breuillard, président de la toute nouvelle Entraide Universitaire, ainsi qu'à plusieurs autres structures (Fédération nationale des Conseils de Parents d'Elèves des écoles laïques - FCP - ou à la , Mutuelle Générale de l'Éducation nationale : MGEN, à la Fédération des Œuvres Laïques : FOL) et c'est donc ensemble qu'ils vont lancer une réflexion qui conduira, en 1962, à la création de l'APAJH.

« Très vite s'est imposée à nous la nécessité d'élargir nos perspectives, de ne pas nous préoccuper seulement du placement, mais de la vie de ces adolescents dans sa globalité. Penser à leur avenir, à leurs conditions matérielles d'existence, à leurs loisirs. Donc, aux colonies de vacances. Bref, à tout ce qui leur permettait de s'intégrer à une société [...] ».

Robert SEGUY

Cette association, se tournant d'emblée vers la prise en charge de ces jeunes, met donc l'accent sur la dignité, l'intégration, l'accompagnement adapté des jeunes en situation de handicap, avec la volonté réelle de mettre un terme à l'invisibilisation des personnes concernées. Dès lors, de par la volonté et l'implication de Lucie Nouet et d'Edmond Breuillard, l'Entraide Universitaire et l'APAJH vont collaborer : après la première colonie de vacances au domaine « Remember » en 1964, ce seront des classes de mer, classes de montagnes, classes de neiges qui seront organisées dans les différents établissements acquis, au fur et à mesure, par l'Entraide Universitaire.

Quant à Lucie Nouet, qui fit tant pour notre association, et reçut d'ailleurs les hommages de la Nation (notamment en recevant la Légion d'Honneur), son empreinte reste parmi nous, à travers celles et ceux qui ont eu la chance de la connaître et de partager avec elle son engagement, mus par la volonté de le transmettre ; mais aussi parce qu'une Maison d'Accueil spécialisée et un Établissement avec Services d'Accompagnement par le Travail, à Vélizy (dont l'établissement de Chevreuse est à l'origine) portent encore aujourd'hui son nom.

MAE et Entraide Universitaire : mère et fille fusionnelles

Bien que l'Entraide Universitaire montre très rapidement son intérêt pour la prise en charge du handicap chez les jeunes, les premières années de son existence se déroulent, dans la grande majorité, en lien étroit, fusionnel, avec la MAE.

Fusionnel, ô combien ! Mère et fille partagent, pendant de nombreuses années, le même siège social ; les assemblées générales, conseils d'administration et le bureau du conseil d'administration, sont constitués des mêmes militants, les réunions s'organisent de façon commune... Et les acquisitions du reste des



années soixante montrent bien à quel point Entraide Universitaire, la fille, reste dans le giron de la MAE, sa mère.

En 1965, par exemple, l'Entraide Universitaire ouvre l'établissement du Mayet de Montagne, à une trentaine de kilomètres de Vichy. Ces locaux, ancienne gare, qui sont décrits comme « solides mais fatigués et peu adaptés » (en tout, il faudra 14 années de travaux pour les aménager), sont initialement prévus, comme le domaine Remember, pour accueillir des colonies de vacances ; des années plus tard, le Mayet de Montagne deviendra une maison d'enfance à caractère social (MECS). Mais nous y reviendrons... dans une cinquantaine d'années !

La même année, la MAE crée un service d'aide pédagogique à domicile pour les enfants accidentés qui sont couverts par ses services : désormais, ces enfants pourront bénéficier, deux fois par semaine, de soutien scolaire. L'ancêtre des futurs SESSAD !

l'Entraide Universitaire et la MAE avancent donc résolument main dans la main, tournant leurs actions vers le social, se saisissant du sujet avec une volonté réelle d'intégrer des jeunes habituellement mis de côté dans la société de l'époque. L'enjeu se dessine : il s'agit de leur donner les mêmes chances que les autres, de leur offrir le meilleur avenir possible.

Cette question du social, de l'intégration, apporte en toute logique une couleur supplémentaire au prisme d'action de ce couple MAE-Entraide Universitaire : si l'on parle de social, si l'on parle d'intégration, il ne faut pas réfléchir longtemps pour voir apparaître la question du médico-social. Quelle est, par exemple, la part que la société réserve à la prise en charge de très jeunes enfants atteints de malformations de naissance, ou de handicaps moteurs ? Pas grand chose, voire rien du tout.

Notre Entraide Universitaire, nous le voyons déjà, nous le verrons de plus en plus, développe un trait de caractère dès ses plus jeunes années, trait qui deviendra très vite dominant : la propension à détecter le vide, l'absence d'action dans un domaine défini, et à se jeter dans ce trou béant afin de le combler.

C'est ainsi qu'en 1968, un nouvel établissement voit le jour : un centre de rééducation fonctionnelle, rue de Charenton, à Paris. Ce centre se met en lien avec l'hôpital Saint-Antoine, et se consacre à la rééducation physique des tout-petits : gymnastique médicale pour les bébés présentant un pied bot ou une scoliose, ou kinésithérapie et rééducation fonctionnelle pour des enfants atteints de handicap moteur, dès la maternelle.



Le handicap, donc, s'invite à nouveau dans la croissance de notre association, qui continue à développer dans le même temps, lentement mais sûrement, ses activités en lien avec la MAE, et à ouvrir de nouveaux établissements spécialisés.

La sortie de l'enfance et la première poussée de croissance

Dans les années 1970, l'on perçoit déjà chez notre toute jeune association les premiers signes de la sortie de l'enfance, et donc de son affirmation en tant qu'entité propre.

En 1974, Edmond Breuillard disait encore, pourtant que « La MAE et l'Entraide Universitaire sont les deux structures juridiques d'une même organisation » ; et l'on voit que l'Entraide Universitaire reste intimement liée à la MAE dans ses actions.

En 1972 elle ouvre par exemple le chalet du Plan Peisey, en Haute-Savoie, qui aura la même vocation que le chalet de Courchevel : l'accueil de colonies de vacances. Ce chalet, comme celui de Courchevel d'ailleurs, subira la perte de vitesse et d'attractivité de ces mêmes colonies au fil des années ; la structure se verra contrainte de fermer ses portes dans les années 80. Malgré plusieurs tentatives de reconversion, les deux chalets finiront par être vendus, au début des années 2000.

En septembre 1973, c'est au tour du foyer éducatif de Vichy d'ouvrir ses portes : il a pour but de prendre le relais de la Maison d'Enfants du Mayet, accueillant principalement des jeunes de l'Allier, de 14 à 21 ans, provenant en grande majorité de cette première structure.

Mais c'est à partir de 1970, déjà, que l'on voit apparaître un changement dans l'Entraide Universitaire : ce qui était, dans les années soixante, une ébauche de caractère, avec les colonies de vacances spécialisées et le centre de rééducation de la rue de Charenton, va progressivement prendre de l'ampleur, s'affirmer, pour devenir majoritaire pendant les années qui vont suivre. Lentement mais sûrement, comme nous allons le voir, l'Entraide Universitaire va se détacher de la vision de la MAE, se spécialiser dans la prise en charge du handicap, physique ou mental, multiplier ses actions et ses ouvertures d'établissements, avec quelques formidables poussées de croissance.

A partir de 1970, l'association (elle a seize ans, c'est une jeune fille !) quitte les jupes maternelles pour voir autrement, quittant dans le même temps le monde presque confortable de l'enfance et se tournant résolument vers une nouvelle période de sa vie.







3^{ème} partie : l'adolescence

Les ateliers de Jemmapes : l'espoir et la dignité à portée de main

« L'ouvrier était reconnu en tant que personne, en tant que sa personne, était reconnu par son travail, était reconnu dans la citoyenneté. Pour les familles, c'était important : que les familles arrivent à se libérer, en disant : mon enfant est né comme ça. Enfin, la société l'accueille ».

Eliane Godot⁴

Quelque part sur les quais du canal Saint-Martin, à Paris, il existe un immense bar restaurant, composé de larges salles aux murs nus, mélange insolite de souvenirs coloniaux, de tables en formica, de végétation luxuriante. L'on y danse, l'on y boit, l'on y mange et même, le dimanche, l'on y brunche. C'est chic et branché, un rien mystérieux, et on est vite charmé par le côté pittoresque des lieux, jusque dans les sanitaires où l'on se lave les mains sur d'antiques savonnets jaunes, suspendues à des bouts de métal au-dessus de vieux évier en faïence blanche...

Si vous y allez un jour, en parcourant les salles, prenez le temps de vous arrêter, de fermer les yeux, de vous couper de la musique et du bruit des conversations, et de vous dire : *« Ici, avant, c'était le tout premier CAT⁵, pour les personnes atteintes de handicaps, créé par l'Entraide Universitaire ».*

En 2010, filmés par des caméras, Abdelaziz, Jean et Jacques, parmi les premiers à y avoir été accueillis et formés, reviennent sur les lieux et les redécouvrent avec émotion, accompagnés par un de leurs directeurs, Christian Dufour. A travers leurs yeux et leurs mots, on peut percevoir à quel point cet endroit les a marqués...

A présent, nous plongeons dans les archives, dans les photos en noir et blanc, dans les témoignages des premiers ouvriers, nous remontons le temps pour regarder de plus près ce premier CAT qui accueillit, pendant une trentaine d'années (l'établissement existe toujours mais a dû déménager dans des locaux plus grands et plus adaptés - modernes et fonctionnels) des travailleurs en situation de handicap, à partir de 17 ans, avec pour but de les préparer à occuper un poste de travail en milieu ordinaire, sans risquer de verser dans des activités purement occupationnelles.

⁴ ancienne infirmière des ateliers de Jemmapes, reportage Youtube «Du CAT à l'ESAT»

⁵ centre d'aide par le travail, maintenant appelé ESAT, établissement et service d'aide par le travail





« La Ville de Paris avait envisagé de créer ce type d'établissements, et l'Entraide Universitaire a répondu ; [...] le premier CAT de l'Entraide Universitaire, ça a été Jemmapes. Et c'était également l'un des premiers CAT qui existaient ».

Jean Duboué⁶

Si l'idée de créer un CAT naquit dès 1960 au sein de l'Entraide Universitaire, il a fallu une bonne dizaine d'années pour la mettre en œuvre ; dès son ouverture, la réflexion est poussée le plus loin possible, pour garder en tête les principes d'inclusion si chers à l'Association.

Edmond Breuillard, président à l'époque, va impliquer dans le projet Monsieur Gantchoula, dont la fille est en situation de handicap, et dont l'épouse ne travaille pas pour se consacrer à leur enfant. Mère et fille vont intégrer les Ateliers de Jemmapes : l'une comme monitrice, l'autre comme ouvrière. Ce fonctionnement inclusif était courant à l'époque : il était fréquent que les parents s'impliquent dans ce type de projets, à l'instar de l'engagement parental qui fondait l'action des associations de parents de jeunes inadaptés dont nous avons évoqué les combats plus haut.. mais nous y reviendrons, car à l'Entraide Universitaire l'engagement n'était pas « parental » mais bien : civique, citoyen !...

Sur décision de la MAE, et toujours en lien avec l'Éducation nationale, c'est un ancien instituteur, Jean Verdier, qui est désigné comme directeur de cette toute nouvelle structure, et qui est chargé de rédiger un premier « projet pédagogique » afin de l'inscrire résolument dans une démarche socio-éducative. Dans le reportage télévisé évoqué ci avant, il raconte :

« Je connaissais Monsieur Breuillard de nom, puisque c'était un ancien dirigeant du syndicat des instituteurs. Quand je lui ai dit que je prenais ce travail-là, non pas en tant que fonctionnaire, mais en tant que militant pour la cause des handicapés,[...] j'ai eu ce poste ».

Le projet pédagogique est clair : il énonce la volonté, pour les bénéficiaires, d'une « existence aussi proche que possible de la vie normale ».

Dès lors, depuis sa création et jusqu'à aujourd'hui, Jemmapes, sous l'impulsion de Jean Verdier et de son projet, aura pour but de mettre les ouvriers dans des conditions de travail et d'apprentissage aussi proches que possible de celles de la vie à l'extérieur, afin de leur donner le plus de chances d'accroître leur expérience, leurs compétences, sans s'arrêter à leur seule situation de handicap. C'est un des messages clés qui nous fait nous arrêter sur ce CAT, et qui porte la signature de l'Entraide Universitaire, même si celle-ci est encore

⁶ secrétaire général de 1995 à 2017



jeune... Le travailleur, ici, n'est plus « juste » un travailleur en situation de handicap : il doit être considéré, et accompagné, comme un « citoyen à part entière » tout en prenant en compte sa situation et en lui donnant toutes les clés pour intégrer pleinement la société.

Très rapidement, Jemmapes va connaître une croissance aussi rapide que celle de l'Entraide Universitaire : à l'ouverture, ils sont 11 membres du personnel pour 6 ouvriers ; moins d'un an plus tard, ce chiffre est passé à 47...

Pendant que les ouvrières et ouvriers, tous types de handicaps confondus, trouvaient leur place dans les divers ateliers (tri de carrelages, confection de bougies, de muselières ou de laisses, entre autres), une équipe pluridisciplinaire les encadrait, les accueillait, mais le travail de cette équipe ne se limitait pas seulement aux ouvriers... Eliane Godot, infirmière à l'époque, nous l'explique :

« Mon travail consistait à recevoir les familles, à faire le lien avec les personnes, et surtout être présente, là, quand il y avait une souffrance. [...] C'était tout à créer. J'accueillais cette liberté de l'hôpital, où j'ai connu des gens fermés, des murs, et là, en 70, c'était déjà l'ouverture... Il y avait une écoute, les difficultés dues aux parcours de la personne, de la famille, il y avait tout un travail relationnel avec le médecin, bien sûr, mais aussi avec l'équipe ».

Autre message clé, d'une importance capitale, celui-là aussi : celui de la famille, des parents, des proches restés en souffrance trop longtemps, sans structure pour accompagner leur enfant, enfant qui, jusqu'alors, était condamné à rester chez lui, sans être considéré par la société comme une personne dans la plénitude de ses droits... entendre la parole des proches, être présents pour eux, les accompagner et les soutenir était, déjà en 1970, central pour l'équipe des Ateliers de Jemmapes.

Et, ici aussi, ce CAT innove, fait sens, fait lien, reflète l'identité de l'Entraide Universitaire, puisque tout à coup, il devient... militant d'un combat social et politique : accompagner les parents, les écouter, oui, mais il est toujours possible de faire un peu plus, un peu mieux... et c'est précisément ce qui va être fait !

A l'époque, les CAT étant à peine nés, il n'existait pas de principe de prise en charge par l'État : c'était aux parents de payer un forfait journalier pour la prise en charge de leur enfant, et ce forfait était calculé en fonction des revenus des ménages ; il variait entre 1,09 et 20 francs par jour. Cette situation poussa l'équipe des Ateliers de Jemmapes, ainsi que des membres de l'Entraide Universitaire et de l'APAJH, des parents, des ouvriers, même, à aller manifester auprès de la Secrétaire d'État à l'Action Sociale et la Réadaptation de l'époque,



Marie-Madeleine Dienesch, afin de réclamer une prise en charge publique de l'accueil des ouvriers.

Manifestations, pétitions, courriers et entrevues, les équipes ne lâchent rien ; en moins de deux ans, elles obtiennent gain de cause, la loi s'adapte, et dès 1972 la prise en charge d'un « ouvrier » aux Ateliers de Jemmapes se fait désormais sans aucun frais pour ses parents...

C'est la première fois, mais certainement pas la dernière, que l'Entraide Universitaire, poing levé, obtiendra une amélioration légale, publique, de la prise en charge du handicap : de cela, les murs de ce bar chic et branché gardent encore le souvenir... qu'il en soit remercié.

Au fur et à mesure des années, Jemmapes va élargir ses activités (blanchisserie, restauration, hôtellerie, sérigraphie...), tout en maintenant sa ligne directrice : former, accompagner des ouvriers en situation de handicap, afin de les intégrer à la société et de leur offrir un meilleur avenir. D'agrandissement en élargissement, en 2000 ils quittent les locaux historiques pour en intégrer de plus spacieux ; ses évolutions vont suivre les évolutions de la société, son regard sur la question du handicap... mais nous avançons trop vite dans le temps !

Si "Jemmapes" est un morceau important de l'histoire de l'Entraide Universitaire, il nous faut, à présent, revenir en 1971 pour nous pencher sur une autre création, qui fait encore aujourd'hui la fierté de notre association et à plusieurs, justes, titres !

Janine Lévy et le premier CAMSP⁷ de France

« Le CAMSP, finalement, c'est pour les parents, mais on ne le dit pas »

Janine Lévy⁸

Vous souvenez-vous du centre de rééducation fonctionnelle de la rue de Charrenton, créé en 1968 ? Ce centre, que nous avons évoqué dans les précédentes pages, va devenir un lieu symbolique, une étape fondamentale dans l'identité de l'Entraide Universitaire, sous l'impulsion d'une femme : Janine Lévy.

Kinésithérapeute, formée à l'anglo-saxonne, autrice du livre « L'éveil du tout-petit », c'est elle qui lance le projet initial : celui d'un centre (rue de Charrenton, donc), qui assure à la fois le dépistage des troubles du développe-

⁷ centre d'action médico-sociale précoce

⁸ kinésithérapeute, fondatrice du premier CAMSP en France



ment psychomoteur chez les enfants âgés de 0 à 6 ans, et la prise en charge de ces enfants, accompagnés (et c'est important !) de leurs parents.



Sa méthode et sa vision reposent sur trois axes : il faut prendre en charge les enfants porteurs de handicap le plus rapidement possible ; il faut associer les parents à la démarche ; il faut s'appuyer sur les capacités de l'enfant, et non pas se focaliser sur ses incapacités. Cette vision, révolutionnaire en tous points, va devenir la base de ce qui est, encore aujourd'hui, le travail d'accompagnement des enfants atteints de handicap dans l'évolution de leur motricité... voire même de tout l'accompagnement en motricité des enfants, que ce soit dans des centres spécialisés ou dans des crèches.

Le principe de Janine Lévy est pourtant, vu d'ici, si simple ! C'est celui de la « motricité libre » : il s'agit de laisser à l'enfant la liberté de son corps, afin de lui permettre de l'approprier, et d'avancer lui-même dans son apprentissage.

A travers cet espace de liberté, des outils dédiés, et sous le regard d'accompagnateurs et des parents, l'enfant va pouvoir s'approprier l'espace, les objets, les sons et les couleurs, appréhender tout ce qui l'entoure et évoluer à son rythme. Or, chaque enfant, atteint de handicap ou non, a son propre rythme ; pour Janine Lévy, cette notion est d'une importance fondamentale.

Le lieu, au départ appelé « centre d'action éducative » (CAE) deviendra en réalité le premier centre d'action médico-sociale précoce (CAMSP) de France. Aujourd'hui, il en existe plusieurs centaines sur le territoire français... Sous la direction de Mme Lévy, sa fille active initiale est de 200 enfants ; quelques années plus tard, en déménageant vers des locaux plus grands, il peut en accueillir jusqu'à 400.

Ce fameux CAMSP existe toujours ; il a pris le nom de sa fondatrice, et fonctionne encore aujourd'hui sur les piliers qu'elle lui a donnés : il est composé d'une équipe pluridisciplinaire (médicale, sociale, thérapeutique...) qui, en lien avec des structures médicales, scolaires et d'accueil pour les tout-petits,



va accompagner ces enfants afin de leur offrir, dès la naissance, toutes les chances possibles pour se développer dans les meilleures conditions.

Comme l'on retrouve ici, encore une fois, la signature de l'Entraide Universitaire : offrir une égalité de chances, être en lien avec l'Éducation nationale, accompagner, sans se focaliser sur la question du handicap mais bien en considérant ces futurs adultes comme des citoyennes et citoyens à part entière de notre société... et accompagner également leurs parents !

La citation au début de ce chapitre est tirée d'un reportage vidéo : « le CAMSP, finalement, c'est pour les parents, mais on ne le dit pas ». Ces parents, souvent démunis (rappelons-nous encore une fois que nous sommes en 1971 et que presque tout est encore à inventer) parfois ivres de tristesse ou de colère, sont les premiers à être écoutés dans les CAMSP.

Ce sont les parents, les proches, qu'il convient d'associer immédiatement à la démarche. D'abord parce que deux séances par semaine ne suffisent pas au développement de l'enfant et qu'il est nécessaire que les parents soient également formés pour prendre le relais de l'apprentissage, ensuite parce qu'ils... eh bien... sont les parents ! Si l'enfant, à cet âge, n'a pas conscience d'une potentielle différence, les parents, eux, ressentent le plus souvent une infinie détresse, ne savent ni par où ni comment commencer et ont avant tout besoin d'être écoutés. Le regard que la société porte sur l'enfant, ils le perçoivent, en plus de la fatigue et des difficultés ressenties à cet âge où l'enfant est terriblement demandeur ; le CAMSP devient, avant tout et surtout, un relais, une écoute, un lieu de soutien et d'échange, où chaque parent peut apprendre à appréhender son enfant, pendant que l'enfant apprend à appréhender le monde qui l'entoure. Les CAMSP sont donc, encore aujourd'hui, de formidables lieux d'inclusion et de partage, tant pour les tout-petits que pour leurs familles.

Après Lucie Nouet, donc, c'est Janine Lévy directrice du premier CAMSP de France grâce à l'Entraide Universitaire qui impose sa vision et sa marque, influe le cap de notre toute jeune association, qui va doucement, forte de ses premiers succès, gonfler ses voiles, prendre de l'envergure et se diriger, sereinement, vers un horizon qu'elle sait devoir conquérir.



Une première charnière : la loi de 1975...



« La loi de 1975 professionnalise le milieu, on n'est plus dans une vision caritative. On parle d'intégration, pas encore d'inclusion, mais c'est la première pierre à l'édifice. Ça donne à la personne en situation de handicap une possibilité d'accès réel à ce que la société doit lui apporter ».

Alain Girard

Tous ces établissements sont incroyablement innovants. Nous l'avons vu : ils sont souvent les premiers de leur genre, visent l'inclusion de la personne en situation de handicap au sein de la société, militent parfois, et puis, surtout... ils sont en avance sur la loi qu'ils ont souvent contribué à faire émerger !

En effet, alors que le dernier-né, le CAMSP de la rue de Charenton, rayonne depuis déjà quelques années, une révolution atteint le milieu du handicap français : la fameuse Loi de 1975.

Cette loi est une étape incroyable, un bond en avant inédit dans la question de la prise en charge du handicap. Certes, il en existait déjà avant, dont une en 1957 qui intégrait la notion de travailleur handicapé, mais pendant près de vingt ans, et malgré les avancées dans le secteur, aucune loi ne permettait de définir ni de cadrer les activités des établissements médico-sociaux en faveur du handicap. Encore une fois, ce monde était flou, fermé et laissé au bon soin des initiatives individuelles, bonnes ou mauvaises, et de la charité... bien ou mal ordonnée.

Cette loi, qui professionnalise le milieu médico-social, cadre l'accompagnement des personnes en situation de handicap, fixe l'action juridique des pouvoirs publics, impose entre autres l'obligation éducative pour les enfants et les adolescents, commence à reconnaître leur droit à être pleinement intégrés dans la société (via notamment la question de leur maintien, chaque fois que cela est possible, dans un cadre de vie et de travail dit « ordinaire »), détermine des commissions départementales de reconnaissance du handicap, bref elle donne au monde du handicap une existence et une reconnaissance propres.

Évidemment, la loi de 1975 va jouer dans la croissance de l'Entraide Universitaire et potentiellement aussi dans sa future prise de distance avec la MAE-RP : cette professionnalisation du secteur va permettre à notre association de gagner en cadre, en assises et, surtout, en légitimité. Une nouvelle brèche dans laquelle notre Belle Dame va s'empresse de s'engouffrer.



... Et la continuité de l'évolution de l'Entraide Universitaire

Dans le même temps, même si elle renforce l'indépendance de ses actions, l'Entraide Universitaire ne renonce pas à ses liens familiaux : un an après la création de ce qui deviendra le CAMSP Janine Lévy, elle crée, en lien avec la MAE et l'APAJH, le Bureau d'étude et de gestion des œuvres sociales (BEGOS). Le but de ce bureau était d'étudier les problèmes de ses membres, et de les aider dans la gestion de ceux-ci, ainsi que de participer à la création de nouveaux établissements. Ce bureau, agissant comme un facilitateur, était amené à travailler sur la gestion de différents établissements, leur comptabilité, l'étude des marchés, les démarches administratives... organe commun, donc, et nécessaire, permettant de maintenir un lien fort entre les trois organisations, malgré, comme nous allons le voir par la suite, une douce, mais ferme, prise d'autonomie de l'Entraide Universitaire vis-à-vis de la MAE.

Notre Entraide Universitaire, pour l'instant, continue d'affirmer ses bases et ses acquis, en créant de nouveaux établissements, novateurs, sur lesquels le lecteur, nous l'espérons, nous excusera de ne pas autant nous attarder que pour les Ateliers de Jemmapes ou le CAMSP Janine Lévy (ou du moins pas tous) : c'est qu'il faut parfois faire des choix pour ne pas perdre votre attention, à vous qui nous lisez, et nous n'avons même pas terminé, à cet instant, la première vingtaine d'années de notre association, alors qu'il nous en reste plus d'une cinquantaine à raconter !

En 1977, l'Entraide Universitaire crée un centre équestre, à Bièvres, avec pour objectif de « mettre en œuvre au profit des handicapés les techniques de rééducation par l'équitation [...] que nous avons largement contribué à implanter



en France ». Encore une fois une innovation, maintenue et développée jusqu'à ce jour : passer par l'animal, le cheval en l'occurrence, pour créer un lien avec des enfants atteints de différents handicaps, et appréhender la rééducation à travers un prisme différent.

L'année 1978 voit naître un hôpital de jour (nommé « Francine Klein » aujourd'hui, rappelant l'oeuvre d'une grande dame pédo-psychiatre, autrice du livre « Apprendre à penser, apprendre à aimer ») pour des enfants atteints de troubles psychotiques et pré-psychotiques : cet hôpital se situe dans le 12^{ème} arrondissement de Paris, accueille encore aujourd'hui une quinzaine d'enfants et vise à les soigner, à les accompagner, à leur faire découvrir le monde et les autres, mais aussi à les « éduquer au sens noble du terme » : les préparer à la vie, au monde extérieur, à travers des séances collectives ou l'apprentissage des gestes de l'autonomie au quotidien. Tout en ne négligeant pas l'aspect scolaire, puisqu'une institutrice spécialisée de l'Éducation nationale fait partie intégrante de l'équipe.

En 1982, l'Entraide Universitaire innove à nouveau, en créant l'institut médico éducatif (IME) de Chevreuse : cette structure, toujours en activité, a pour but d'accueillir dans ses murs des enfants atteints de cécité, de surdité, en lien avec d'autres troubles, voire des enfants à la fois sourds et aveugles, ou en surdicécité. Il faut des trésors d'imagination pour entrer en communication avec tous ces enfants, aux troubles variés, accompagner et sensibiliser les parents dans l'apprentissage des troubles en question, créer une vie en communauté, avec tout le langage et la pédagogie que cela implique. D'ailleurs, c'est dans la continuité de cet IME qu'ont été pensés la MAS et l'ESAT Lucie Nouet : aujourd'hui, ces deux établissements accueillent les jeunes adultes atteints de troubles sensoriels ou de polyhandicap, afin de permettre à l'IME de Chevreuse de concentrer son activité sur les enfants et les adolescents. L'ESAT n'a pas le même public que la MAS⁹ ou l'IME de Chevreuse. Il est né dans une logique de synergie entre les deux structures mais ne partage pas la même orientation au niveau des publics accueillis.

Le Foyer Barbanègre ou l'autodétermination et l'affirmation de soi

1982 voit également apparaître la résidence Barbanègre qui a, comme souvent, pris le nom de la rue parisienne où elle est implantée. Ici, encore, l'Entraide Universitaire franchit une étape dans la prise en charge des personnes en situation de handicap. Si, de prime abord, la création de l'établissement

9 maison d'accueil spécialisée



semble simple (un foyer, originellement de 46 places, visant à héberger et accompagner dans leur vie quotidienne des travailleurs adultes en situation de handicap), à nouveau l'Entraide Universitaire innove, ici, et de façon incroyable, émouvante même...

En effet, dans sa volonté d'intégration, d'égalité de chances, de citoyenneté à part entière des travailleurs qu'elle héberge (qui ne sont pas forcément travailleurs dans des ESAT gérés par l'Entraide Universitaire), l'équipe de la résidence Barbanègre se fixe un projet, des objectifs, qui font un peu rêver : il s'agit d'innover, constamment, dans la réponse aux besoins des usagers, de ne pas rester figés sur des méthodologies anciennes, de partir du principe que les besoins évoluent en permanence et, donc, qu'il faut évoluer avec eux.

Il est question d'être à l'écoute, et de focaliser le travail et les réponses, sur les demandes formulées. Les travailleurs, à nouveau, sont des partenaires, des citoyennes et citoyens à part entière et la vie de la résidence se construit avec eux, non pas uniquement pour eux. Le projet pédagogique est clair : « Il faut exclure la répétition mécanique de nos gestes et leur ajouter la plus-value de notre investissement intellectuel et émotionnel ».

Cette recherche de l'innovation permanente, vise à renforcer l'autonomie des résidents. L'autodétermination, l'affirmation de soi, non pas en tant que travailleur handicapé, mais en tant que personne à part entière, est le but premier de l'encadrement de l'équipe.

Bondissons dans le temps, afin de mieux expliquer l'importance que revêt la démarche, avec un exemple !

En 2014, un court reportage vidéo présente la résidence Barbanègre sous un axe encore aujourd'hui peu visible, voire même connoté, mal perçu : l'intimité et la sexualité des personnes en situation de handicap.

Vaste sujet ! Surtout si l'on réalise que la première reconnaissance des désirs sexuels des personnes en situation de handicap par le corps médical date de... 1980 ! Avant cela, la question ne se posait même pas : un handicapé n'avait pas de désirs, bien sûr, c'était... « contre nature », peut-être ?

Même sans parler de sexualité, l'on peut tout simplement parler de besoins affectifs, amoureux, de vie de couple. Ce sujet reste encore aujourd'hui tabou dans notre société. Il gêne, il est caché, mis sous le tapis ; dans ce domaine aussi, encore aujourd'hui, les adultes en situation de handicap ne sont pas considérés comme des citoyens à part entière.

Et pourtant... dans ce reportage de quelques minutes au sein de la Résidence



Barbanègre, l'émotion nous submerge en regardant les yeux doux, rêveurs, des usagers, lorsqu'ils parlent de leurs besoins affectifs, de leur envie de vivre en couple, ou tout simplement de leur vie de couple. Novatrice ici encore, la résidence a fait le choix d'entendre les besoins affectifs et sexuels de ses résidents et de les accompagner dans leurs choix de vie, en fonction de leurs demandes et de leurs besoins. Certains sont en couple mais ne souhaitent pas vivre dans le même lieu ; d'autres vivent une relation affective mais pas sexuelle et continuent de faire chambre à part au sein de la résidence, d'autres, enfin, expriment leur souhait de faire chambre commune avec leur partenaire. Dans tous les cas, au lieu de « faire comme si de rien n'était » (et l'on sait à quel point, dans de multiples domaines relatifs à la sexualité, faire comme si un sujet n'existait pas ou chercher à l'interdire peut générer des situations et des comportements à risque !), l'équipe pluridisciplinaire écoute, encadre, conseille et accompagne, dans le respect de l'intimité et du rythme de chacun et de chacune.

Nul doute que, s'il n'existe pas encore de loi qui permette aux personnes en situation de handicap de vivre une vie amoureuse et sexuelle en toute liberté, l'expérience de Barbanègre servira, dans les années à venir, à faire avancer le regard de la société et des législateurs. Finalement, la résidence Barbanègre est, dans le début des années 80, le miroir de l'évolution de l'Entraide Universitaire.

En effet l'association se co-construit, s'enrichit de ses apprentissages et met en place une forme de circuit, de cercle vertueux : en offrant, à travers ses établissements, un accès au travail, à un hébergement, à des colonies de vacances, à la motricité libre pour les enfants, en créant des espaces d'écoute et de partage non seulement pour les usagers, mais aussi pour les proches, elle leur permet, en moins de vingt ans, d'entrevoir autre chose, de trouver une place réelle dans la société. De ce fait, désormais visibles, désormais porteurs d'une vision, d'un avenir, les usagers et leurs proches gagnent en confiance... et libèrent leur parole. Cette parole, ces témoignages, ces investissements, ils et elles les renvoient à l'Entraide Universitaire qui, à son tour, s'en nourrit, bâtissant ses projets sur la base des besoins et des retours exprimés ; ainsi, jamais figée, jamais installée, elle cherche, innove, crée, invente, reçoit, écoute et construit.

Par la suite, toujours dans les années 80, se créeront successivement le complexe de Villeneuve-la-Garenne (ESAT - foyer et services annexes et connexes) puis un autre CAT, sur lequel nous aurons l'occasion de revenir plus tard : installé rue Jean Moulin à Paris (il prend donc le nom de ce héros de la résistance) puis, se focalise majoritairement sur la prise en charge (par le travail, donc, comme nos fameux ateliers de Jemmapes) de personnes sourdes, malenten-



dantes ou malvoyantes. Nous verrons, dans quelques pages - et donc dans quelques années - que ce CAT, qui deviendra par la suite un ESAT, sera à l'origine d'une nouvelle innovation de l'Entraide Universitaire, et pas des moindres : le « Café Signes ». Mais pas tout de suite !

Pour l'heure, il est temps de nous attarder sur notre Entraide Universitaire : ces dernières années, elle est passée du noir et blanc aux couleurs, ses contours se sont affirmés en même temps que son caractère. Elle fut enfant, elle est progressivement devenue adolescente, pour être aujourd'hui une jeune adulte. Et à quelle vitesse ! Ces premières poussées de croissance vont, pour un temps, se tasser, le temps pour elle de consolider ses bases, de renforcer ses projets.

Pendant plus d'une dizaine d'années, l'Entraide Universitaire se consacre donc à faire prospérer ses projets... ou, parfois, à y renoncer. En 1985, par exemple, sonne l'heure de la vente du tout premier projet de l'Entraide Universitaire, le domaine de Saint Hilaire de Riez, qui expérimentait les premières colonies de vacances pour jeunes en situation de handicap vingt ans plus tôt : les colonies de vacances sont passées de mode, le domaine est peu à peu abandonné jusqu'à la vente. Le chalet du Plan Peisey et celui de Courchevel, victimes du même désintérêt pour les colonies de vacances (même spécialisées) suivront ; leur vente sera actée en 2000 et en 2002.

Mais dans le même temps, les autres établissements prennent de l'ampleur ; les ateliers de Jemmapes poussent les murs pour développer petit à petit leurs activités, passant à l'hôtellerie-restauration, à la blanchisserie, puis au travail du plastique et à une multitude d'autres tâches (l'agrandissement finira par ailleurs par l'obliger à déménager... les ateliers de Jemmapes existent toujours, et portent toujours le même nom, même s'ils ne sont plus quai de Jemmapes à Paris depuis longtemps !). C'est la même chose pour les autres établissements que nous avons décrits plus tôt : tous se consolident et augmentent leurs activités. Pendant un peu plus d'une dizaine d'années, donc, l'Entraide Universitaire se plonge dans la gestion de ses premiers projets, dans ce principe de cercle vertueux que nous évoquions, avec pour but d'apprendre, encore et toujours, d'aller un peu plus loin.

Si l'Entraide Universitaire était réellement une jeune femme, comment l'envisagerions-nous ? Sans doute portant à la fois les traits de Lucie Nouet et de Janine Lévy, le regard attentif et bienveillant, plongée dans ses notes, assise derrière un bureau de bois sombre, surveillant d'un œil concentré tous ses projets, rabattant une mèche de cheveux derrière son oreille tout en écrivant rapidement un commentaire sur un document.

Puis, après un long moment de silence seulement interrompu par le bruit du



stylo sur le papier, on l'imagine lever les yeux, les reporter vers une fenêtre qui donne sur un jardin empli de lumière. Suspendue un instant, elle pense, le regard se fait rêveur, un sourire se dessine, en même temps que se trace en elle la suite de sa vie, sans qu'elle n'y devine encore les futurs moments de doute, de tourments ou de questionnements...



MAS Lucie Noet (78)





MAS Lucie Nouet (78)



Fin de siècle et seconde poussée de croissance

Nous sautons quelques années et passons désormais à la fin du XX^{ème} siècle : c'est l'étape des premiers vrais grands bouleversements dans la vie de l'Entraide Universitaire.

Nous sommes en 1997 : à cette époque, quelques changements se font sentir dans la gestion des projets entre MAE et Entraide Universitaire, entre autres pour suivre les directives européennes : désormais, un mur est bâti entre la commercialisation d'assurances (gérée par la MAE) et la gestion d'établissements à caractère médico-social dans le cadre de la prise en charge du handicap (les premiers nés de notre Entraide Universitaire).

Cette séparation, premier pas vers la coupure du cordon entre MAE-RP et Entraide Universitaire, permet à cette dernière de recueillir des fonds propres assez conséquents ; ce nouvel apport financier va pousser la jeune femme que nous décrivions plus tôt lever les yeux de ses notes, de son bureau, et à entreprendre une nouvelle étape de son évolution.

En effet, pendant les quelques années de consolidation qu'elle s'est octroyées, notre Entraide Universitaire a gagné en légitimité : elle s'est professionnalisée et, dans le même temps, la loi a elle aussi évolué à partir de la charnière de 1975. Le regard de l'État est présent dans les activités du secteur, et par souci d'efficacité, les « grosses » associations (entendons par là : celles identifiées comme étant en mesure de reprendre d'autres structures) sont incitées à accueillir en leur sein des établissements ou associations isolés, voire simplement trop petits : c'est une nouvelle période de la croissance, et cette croissance est fulgurante !

En 1997, l'Entraide Universitaire gère quatorze établissements ; en quelques années à peine elle va plus que doubler, et passer à trente-cinq structures... avant de prendre définitivement son indépendance.

La croissance en question va prendre plusieurs formes : des fusions-absorptions, des transferts d'agréments et des reprises d'actifs, des créations « ex nihilo » et des créations de nouveaux services au sein des établissements déjà existant, des extensions de capacités autorisées. Ici encore, comme lors de la première poussée de croissance, nous allons devoir, à regret, rentrer dans une énumération rapide afin non seulement de ne pas perdre le lecteur, mais aussi de transcrire la vitesse à laquelle ce changement s'est opéré.



Nous allons voir, en nous penchant sur ces projets, qu'il ne s'agit pas ici pour notre association de penser « rentabilité » : il nous semblait important de préciser ce point. En effet, en les découvrant, on voit bien que les orientations prises visent davantage à renforcer et à diversifier les activités de l'Entraide Universitaire, en travaillant main dans la main avec des structures trop petites pour pérenniser leurs actions, afin de maintenir et de consolider le maillage associatif autour, notamment, de l'accompagnement du handicap et, surtout, de l'égalité des chances, de l'inclusion dans la société pour toutes et tous.

La première fusion-absorption a lieu en 1997 : c'est l'association « Gestes et Paroles », qui prend en charge des jeunes avec des troubles de l'audition et travaille sur le bilinguisme (français / langue des signes) pour améliorer la communication, et de ce fait, l'insertion sociale des usagers. Cette association, devenue l'EMP Cardinet (du nom, ici encore, de la rue dans laquelle cet Externat Médico-Pédagogique s'installe), rentre dans le giron de l'Entraide Universitaire.



La même année, l'Entraide Universitaire ajoute une nouvelle corde à son arc : à travers la reprise du Mazel (au Chambon sur Lignon, en Haute-Loire), elle gère désormais sa toute première maison d'enfants à caractère social (MECS). Ici, pas de gestion de handicap, mais au contraire un lien renforcé avec l'Éducation nationale (cette marraine qui n'est jamais bien loin...), la Justice et l'aide sociale à l'enfance (ASE) : il s'agit d'accueillir des jeunes entre 12 et 18 ans, confiés par l'ASE après une ordonnance de placement par un juge et qui rencontrent des difficultés sociales. A travers plusieurs modalités d'accueil, le but est toujours le même : permettre à ces enfants de continuer à être scolarisés, leur donner les outils pour qu'ils puissent pleinement intégrer la société, travailler avec l'ASE afin de leur permettre de maintenir, ou de renouer le contact avec leur famille.



Entre 1997 et 1998, c'est au tour du centre orthophonique et pédagogique pour enfants dysphasiques, qui devient l'IMP Dysphasia en 1999. Ici aussi, il y a la marque d'une grande dame, nommée Suzanne Borel-Maisonny. Elle est la créatrice d'une méthode d'apprentissage qui porte encore aujourd'hui son nom et qui est basée sur l'association de phonèmes et de gestes pour permettre à la fois la rééducation orthophonique et l'apprentissage de la lecture ; parmi les nombreux établissements qu'elle créera au cours de sa longue et riche vie, celui qui nous occupe est destiné aux enfants et aux jeunes atteints de dysphasies, parfois associées à d'autres troubles comme la dyslexie ou la dysorthographe. L'Entraide Universitaire reprend l'activité, ce qui permet à cet IMP de s'installer dans des locaux plus adaptés, rue du Faubourg Saint-Martin, avec une section internat.

1998 est l'année la plus fertile pour la croissance de notre association, puisqu'elle va reprendre un service de réinsertion dans l'emploi de travailleurs en situation de handicap à Massy, un service d'aide au maintien dans l'emploi pour ces mêmes personnes, intégrer un nouveau CAMSP spécialisé pour les enfants atteints de surdité, avec une spécificité sur le bilinguisme langue parlée / langue des signes... Cette succession d'intégration de nouvelles structures mérite bien une pause ; l'année 1999 y sera consacrée afin de consolider tous ces nouveaux projets.

Le lecteur respire, nous aussi, et cette année de pause et de respiration nous permet d'aborder avec un peu plus de lenteur le projet suivant !

L'ABNG : une fusion, un bond en avant

2000 est une année symbolique pour notre Entraide Universitaire : le passage au nouveau millénaire est, pour l'association, synonyme de bond en avant vers son indépendance.

Ce bond en avant commence par la fusion avec une association plus que respectable, et octogénaire : c'est l'association dite « d'assistance aux blessés nerveux de la guerre » (ABNG).

Créée en 1918 par Marguerite Hérold, elle avait pour vocation initiale de prendre en charge les « blessés nerveux de guerre ». Paralytie, tremblements, cécité, mutisme... si la mémoire de la première guerre mondiale convoque souvent l'image des fameuses « gueules cassées », l'on oublie souvent les soldats traumatisés, victimes de graves troubles psychiques. Ceux-ci ont été volontairement rendus invisibles par l'armée et par l'État : leur « folie » était honteuse pour la Patrie, donc devait rester cachée... Difficile ici de ne pas faire de parallèle



avec nos jeunes handicapés des années 50, envoyés dans des institutions fermées ou cachées au sein de la famille.

En 1918, donc, cette association est créée ; dès 1924 elle décide de se charger des enfants « dont les affections ont un caractère nerveux, mais qui sont perfectibles ». Dès lors, elle se concentrera sur la prise en charge de ces enfants atteints de troubles psychiques.

Parmi les premiers membres du comité d'honneur et du conseil d'administration, l'on trouve des noms qui ont traversé l'Histoire, comme Léon Blum, Anatole France ou Paul Valéry !...

Des hommes qui partageaient des principes qui nous parlent : laïcité, respect de la dignité humaine, volonté d'accompagner des personnes pour leur permettre d'évoluer, de grandir, de s'inclure davantage dans la société.

ABNG et Entraide Universitaire devaient donc se croiser : elles partageaient tellement de valeurs et de missions communes que leur rapprochement était écrit, évident. La fusion-absorption entre ces deux associations, en 2000, est une entreprise énorme : au-delà de rapprocher des valeurs et des actions, l'ABNG apporte avec elle quatre établissements accueillant des adolescents en difficulté (dans l'Ain, le Val d'Oise et l'Essonne), ce qui augmente considérablement les activités de l'Entraide Universitaire, tout en renforçant son côté « décentralisé », via les deux établissements de l'Ain.



Enfin, l'ABNG devient définitivement le symbole d'une union réussie, et aussi de la prise de distance avec la MAE-RP en 2001 : en effet, cette année-là, le siège social déménage dans les anciens bureaux de cette association, au 31 rue d'Alésia à Paris 14^{ème}

Nous avons pris le temps de nous attarder sur la fusion avec l'ABNG, puisqu'elle nous semblait particulièrement importante, mais il nous faut également citer les autres projets qui nous ont occupés en ce début de millénaire pour réaliser la masse de travail que cela a pu représenter : reprise du CMPP

de Montgeron-Crosne, puis du centre audiométrique de Boulogne¹⁰ en 2001, création du SESSAD¹¹ des Ulis, associé à l'Institut Clamageran la même année et enfin, en 2002, la reprise de la Sellerie Parisienne à Villeneuve-Saint-Georges

10 scindé en 3 établissements: EMP les Avelines, EMPRO Les Résonances, IME Au fil de l'autre

11 service d'éducation spéciale et de soins à domicile



(qui a déménagé et changé de nom pour « Les Ateliers Créatifs de Limeil » sans pour autant renoncer à son activité première, la maroquinerie). On imagine à quel point c'est presque en apnée que tous ces projets se créent, se montent, en même temps ou presque, et à quel point l'activité de l'Entraide Universitaire à cette époque est bouillonnante !

Et, comme pour la première phase de croissance, celle-ci va être suivie d'un instant d'équilibre, de palier, où pour éviter la déstabilisation il faudra se poser, réfléchir, questionner à nouveau acquis et pratiques, et prendre le temps de se renforcer. C'est donc ce qui va nous occuper durant le prochain chapitre.

La rupture du cordon ombilical et la crise de croissance

**ENTRAIDE
UNIVERSITAIRE**



A la même époque, et pour faire suite à la séparation des activités entre MAE-RP et Entraide Universitaire initiée à la fin des années 90, l'Entraide Universitaire coupe le cordon d'avec la MAE : tout en déménageant son siège dans les anciens locaux de l'ABNG, elle se dissocie de sa « fondatrice » : en plus d'avoir ses fonds propres, elle a désormais son président, différent de celui de la MAE, son propre conseil d'administration, son propre bureau. Elle en profite d'ailleurs pour adopter un tout nouveau logo...

Dès lors, et définitivement, elle décide d'ancrer la totalité de ses actions dans le social, médico-social et sanitaire. La voici désormais seule et indépendante. Evidemment, sa croissance exponentielle des années 1997-2001 est en lien direct avec cette prise de distance, et l'on pourrait être tenté de croire que cette soudaine indépendance est la cause de la crise que nous allons désormais évoquer, mais c'est dans sa croissance que nous devons fouiller, trouver des réponses, pour évoquer les années qui vont suivre.

Quelques chiffres, tout d'abord : une trentaine de structures, un doublement du nombre de salariés, un nouveau président, un nouveau bureau, un nouveau conseil d'administration, des millions d'euros investis dans la reprise d'établissements, le déménagement des Ateliers de Jemmapes, la remise à neuf de nombreux bâtiments. De ce fait, une évaporation rapide des fonds propres ! En trois ans, le budget total de l'Entraide Universitaire s'envole. Presque triplé, il atteint plus de 45 millions d'euros en 2002.



Devant cette envolée budgétaire, il est nécessaire de prendre un peu de recul et de solliciter un regard extérieur. C'est la raison pour laquelle l'Entraide Universitaire demande un rapport de l'IGAS (inspection générale des affaires sociales), rapport édité en 2002.

Dans le rapport de l'IGAS, il est écrit que « *Le savoir-faire de l'Entraide Universitaire en matière de handicap est reconnu, en particulier par les autorités de tutelle, comme le prouvent les nombreuses sollicitations dont a fait l'objet l'Entraide Universitaire ces dernières années* ». Si c'est un bon point pour notre association, ce rapport alerte également, en notant : « *L'association doit cesser sa politique de croissance pour conforter l'existant. La situation financière de l'Entraide Universitaire lui interdit la poursuite d'une politique de développement* » et, plus loin, « *l'Entraide Universitaire atteint une masse critique au-delà de laquelle il paraît difficile d'aller. La gestion de 25 structures [...] place l'Entraide Universitaire parmi les plus gros gestionnaires du domaine du handicap* ».

En somme, si en quelques années notre Entraide Universitaire a acquis son indépendance et sa légitimité, si elle est reconnue comme compétente, mais également comme actrice majeure dans le monde du handicap, elle a besoin de se reposer, et de conforter l'existant : on pourrait la qualifier, à cette époque de « colosse aux pieds d'argile ». Pendant quelques années elle va s'atteler à consolider ses bases, se structurer, « muer » encore une fois, s'enrichir de toutes les nouvelles têtes qui viennent renforcer ses rangs...

Les salariés : la force de l'Entraide Universitaire



« Ce qui me tient à cœur, c'est cet enrichissement personnel qui me tient encore et qui m'a aidée à me construire et me retrouver en tant que personne, grâce aux autres. Je suis très fière et heureuse de tout ce que nous avons accompli, en toute humilité ».

Josie Argast¹²

Nous l'avons jusqu'ici à peine évoqué, et la croissance dont nous avons parlé précédemment nous semble être la bonne période pour nous concentrer ici sur celles et ceux qui, depuis toujours et encore aujourd'hui, permettent à l'Entraide Universitaire de vivre : les salariés.

A l'époque que nous évoquons, notre association est évidemment déjà riche de ses membres, salariés, administrateurs, partenaires institutionnels et usa-

¹² administratrice à l'Entraide Union, spécialiste de l'autisme et vice-présidente de 2012 à 2017

gers, mais toutes les associations avec lesquelles elle fusionne le sont aussi, de leur côté ! Tout à coup, des salariés qui avaient leur propre mode de fonctionnement, leurs propres valeurs (jamais bien éloignées des nôtres évidemment) intègrent l'Entraide Universitaire, qui porte elle-même son histoire, ses buts, ses acquis ; il est donc nécessaire, fondamental même, de prendre du temps pour découvrir ces nouveaux entrants, les accueillir, et surtout les entendre.

Nous évoquions plus haut le cercle vertueux, la perpétuelle mutation de l'Entraide Universitaire grâce aux usagers. Ici, le même phénomène va se produire avec les salariés. Enrichie de ces nouvelles personnes, elle va, encore une fois, évoluer dans une volonté d'inclusion : il s'agit ici d'inclure celles et ceux qui accompagnent les personnes en situation de handicap ou en difficulté sociale au quotidien, sur le terrain, de se reposer sur ces personnes pour faire évoluer l'association avec son temps et les changements de la société. Cette inclusion semble aller de soi, mais l'on peut imaginer la complexité de la chose en jetant un œil à la poussée de croissance des quelques années qui viennent de s'écouler. Cela prend du temps de reprendre des établissements. Du temps, aussi, de faire connaissance avec celles et ceux qui font vivre ces mêmes établissements. Du temps pour « accorder les violons », écouter, comprendre, s'apporter mutuellement et, enfin, apprendre à travailler ensemble dans un organe commun, avec une vision commune. Ce sont ces personnes qui font vivre un tout, un établissement, et au-delà de celui-ci, l'Entraide Universitaire toute entière.

Nous l'avons écrit dans le titre de ce chapitre : les salariés sont, selon nous, la grande force de l'Entraide Universitaire. Mais plus encore : ils et elles, qui chaque jour se lèvent et accomplissent des tâches qui leur semblent (peut-être ?) parfois habituelles ou routinières, qui font « tourner » les établissements dans lesquels ils et elles exercent, sont les muscles de notre association. Sans eux, l'Entraide Universitaire n'existerait pas ; ce sont eux qui la portent au quotidien.

Et si nous devions pousser la réflexion un peu plus loin, nous pourrions même dire que ce sont elles et eux qui font toute la différence...



La différence dans le refus de l'indifférence



« On ne choisit pas l'Entraide Union par hasard, ou plutôt : on ne reste pas à l'Entraide Union par hasard. On y reste pour les valeurs et une approche du secteur différente des autres. Cette association a donné un vrai sens à mon engagement en termes d'utilité publique et d'accompagnement de l'humain ».

Marc Dégenétais¹³

C'est le bon moment pour souligner le fait que la marque de l'Entraide Universitaire ne se situe pas uniquement à travers ses projets... Son fonctionnement interne, son identité même, lui donnent une place particulière dans l'univers de la prise en charge du handicap. Nous l'avons plus ou moins suggéré dans les chapitres précédents, mais les années qui vont venir nécessitent de se poser davantage sur ce qui a permis de consolider l'évolution de l'Entraide Universitaire, en renforçant sa singularité, c'est-à-dire le cadre légal et la professionnalisation du secteur médico-social.

Nous avons commencé à l'évoquer au moment de la loi de 1975 : la professionnalisation du secteur à travers cette loi et, encore plus, la loi de 2005, offre à notre Entraide Universitaire une légitimité et un savoir-faire différents de ce qui existe alors dans le secteur.

En effet, ce qui caractérise l'Entraide Universitaire, finalement, c'est son identité à travers son arbre généalogique : les autonomes de solidarité, la MAE-RP, l'ombre bienveillante de l'Éducation nationale et de sa laïcité offrent une précieuse singularité à notre association.

Cette singularité, il faut la poser, non pas à l'aune de ce qu'elle est, mais plutôt à l'aune de ce qu'elle n'est pas : contrairement à de nombreuses autres structures du secteur, elle n'est pas une association qui représente des personnes en situation de handicap, ou un regroupement de leurs proches ; elle n'est pas non plus une association dite « confessionnelle ». Elle est une association laïque, républicaine, composée de professionnels (au départ, anciens enseignants puis, au fur et à mesure de l'agrandissement de ses actions, médecins, spécialistes, psychologues, accompagnants...) qui apportent leur vision, mais surtout leur savoir-faire et les mettent au service du projet associatif. L'Entraide Universitaire, c'est avant tout et surtout, une somme de compétences et de visions qui se met au travail pour construire des projets qui font sens,

¹³ directeur du pôle activités et projets d'établissements de l'Entraide Union



« en-dehors » (même si le terme est très mal choisi) du regard seul des usagers et usagères, ou de leurs proches.

C'est cela, ce que l'on appelle la « professionnalisation du secteur », peut-être ? le fait de ne pas forcément être personnellement touché par la question du handicap ou de la protection de l'enfance, mais de choisir de mettre ses compétences au service d'un projet de société. C'est cela, aussi, qui apporte une dimension supplémentaire au terme « inclusion », omniprésent dans l'Entraide Universitaire : le fait d'inclure des professionnels de la santé, de la gestion, de l'enseignement, du cadre légal ou administratif, avec une réelle expérience et une compétence en ce qui concerne les changements de paradigme extérieurs, les évolutions des méthodes d'inclusion et d'accompagnement. Le fait de sortir du cadre restreint des personnes directement concernées et d'inclure, dans un projet, des personnes simplement impliquées dans les combats pour la place des personnes en situation de handicap dans notre société : voilà notre différence. Voilà ce sur quoi l'Entraide Universitaire repose.

En somme, l'inclusion peut devenir ici un terme miroir : inclure des personnes qui ne sont pas directement touchées par le handicap dans la question de la prise en charge de celui-ci, pour ouvrir le monde du handicap à la société et, donc, participer à une réflexion, une action collectives qui contribuent à inclure les personnes directement touchées par la question du handicap dans la société de demain.

Le Café Signes ou l'inclusion inversée

« Fin des années 90, je rends visite à Martine Lejeau-Perry à l'ESAT Jean Moulin. Sur le pas de la porte de l'ESAT, je vois une brasserie délabrée. Je dis à Martine : « ça m'intrigue... c'est quoi ? ». Elle m'explique que c'est une ancienne brasserie. « Pourquoi on ne peut pas la récupérer, cette brasserie ? On pourrait faire de la musique, boire un café... ». Elle me répond que personne n'y a jamais pensé. [...] Après de nombreux échanges, on ouvre le café, dans un premier temps. Ensuite, je dis à Martine : « on ne peut pas en faire une petite brasserie ? » On crée une arrière-cuisine, etc. Pour finir, le tout devient un restaurant qui marche très fort. Il est toujours complet. »

Jean Duboué

Cette brasserie, ce projet un peu étrange, un peu fou, mérite que l'on s'y attarde, mais pour cela il faut rappeler l'existence de l'ESAT Jean Moulin : dans l'avenue du même nom, il accueille des personnes atteintes de surdité, mais également de troubles associés, incluant des troubles psychologiques ou psy-



chiatriques. L'ESAT, et donc cette brasserie abandonnée, sont à quelques encablures à pied du siège de l'Entraide Universitaire : l'occasion est trop belle, l'envie d'innover est toujours là... A travers cette innovation, il faut entrevoir, une furieuse volonté d'inclusion, qui ne s'est pas faite sans heurts, comme le raconte Jean Duboué, un des porteurs du projet :

« Il fallait être acceptés par les locataires du quartier. Quand on amène des personnes en situation de handicap dans un nouvel espace, la démarche n'est pas toujours bien perçue... Je me souviens d'ailleurs, aux Ulis, nous avons voulu créer un établissement pour personnes en situation de handicap. J'avais trouvé un lieu au centre d'un petit groupe de villas. Il y avait une telle réticence des habitants du quartier expliquant que « l'arrivée des handicapés allait déclasser les petites villas » qu'on n'a pas pu rester. Le maire nous a trouvé un local sur la place de la mairie. L'inclusion c'est bien chez le voisin ! »



Ce projet, au départ, semble complexe à mettre en place : pourtant, il gagne le prix de l'innovation des Pupilles de l'Enseignement Public, et cette subite notoriété va attirer sur lui de nombreux regards... C'est ainsi qu'il verra le jour, et sera baptisé « Café Signes ».

Quand ce livre paraîtra, le Café Signes aura fêté ses vingt ans. Cette brasserie, aujourd'hui emblématique des actions de l'Entraide Universitaire, accueille chaque jour des clients de tous les horizons, de tous les âges, parfois curieux, souvent habitués, en quête de bonne cuisine et de découverte... et quelle découverte !



« Brasserie », lieu de brassage culturel où des usagers et usagères de l'Entraide Universitaire, sourds et malentendants, tiennent la cuisine et assurent le service pour des clients majoritairement entendants, où le dialogue est parfois hésitant, le Café Signes est le lieu de rencontre entre deux mondes : l'un sonore, l'autre silencieux. Mais surtout, il est symbolique de ce trait de caractère qui a toujours fait partie de l'identité de l'Entraide Universitaire et qui s'est affirmé au fur et à mesure des années : cette volonté de faire en sorte que chaque personne atteinte de handicap soit considérée comme une citoyenne, un citoyen à part entière de notre société.

Au Café Signes, on perçoit, tout à coup, cette barrière invisible qui sépare les entendants et les malentendants, justement parce qu'on la franchit en même temps qu'on franchit les murs du restaurant. Certes, la barrière est, en un sens, physique : le langage est complexe, la communication se cherche. Mais on perçoit plus aisément que la barrière est aussi sociale : à l'extérieur des murs du Café Signes, dans les rues, le métro, sur les places ou dans les parcs, on est séparés de ces mêmes personnes, jamais, ou presque, amenés à discuter avec elles. C'est dans le Café Signes que l'on réalise à quel point cette distance existe, c'est à la seconde où on la supprime qu'elle nous apparaît, comme un de ces curieux tours de magie de notre enfance. Comme l'explique Alain Girard, « *Ce lieu est un lieu d'inclusion inversée : ici, ce sont les entendants qui viennent à la rencontre des sourds et malentendants. Habituellement, ces derniers sont isolés à l'extérieur de par leur handicap ; au Café Signes, ils sont dans leur élément* ».

Ce café, c'est aussi la prolongation de l'histoire de notre association. Pendant les années de sa consolidation, elle va continuer à chercher l'innovation, à créer de nouveaux projets, bien que ce soit d'une manière plus mesurée, maîtrisée. Le Café Signes en fait partie. Si aujourd'hui, le principe d'une brasserie tenue par des personnes sourdes et malentendantes existe un peu partout en France, le concept était loin d'être habituel il y a vingt ans ! Encore une fois, ici, l'Entraide Universitaire pose sa marque : celle de la co-construction, de l'inclusion des usagers au sein de la société et, surtout, de l'innovation et de l'adaptation perpétuelles.







5^{ème} partie :

la maturité et le renforcement des acquis

A partir de cette époque, il faudra que le lecteur ne nous en tienne pas ombrage : nous allons nous détacher par endroits, comme à la fin de la partie précédente, d'une frise purement chronologique, pour nous attarder sur des éléments phares, et des sujets thématiques.

Jusqu'ici, il était question de tracer l'histoire d'une grande dame, de revenir à ses origines. Mais comme nous l'expliquions en avant-propos, si une association peut s'apparenter à une personne pendant un certain temps de son existence, arrive un moment où cette comparaison ne fonctionne plus, du moins en partie : nous y sommes.

Dès le début des années 2000, avec l'acquisition de son entière indépendance et quelques jolis projets, l'Entraide Universitaire rompt avec le schéma habituel d'un être vivant : elle devrait, probablement, se calmer, se reposer, décliner lentement et amorcer la fin de sa vie. Ce ne sera pas le cas et ce ne serait pas lui rendre justice, et encore moins rendre justice aux centaines de personnes qui travaillent avec et pour elle, de simplement nous cantonner à quelque chose qui relève de la chronologie simple. Non, pour être certains d'être les plus proches possible de la réalité, nous allons devoir, tout en respectant une partie de la frise historique, nous focaliser sur des projets parfois juste cités précédemment, ou sur des thèmes que le suivi chronologique nous a poussés à n'effleurer qu'à peine.

Si, à partir de 2002, notre association passe un peu moins de deux ans à consolider les acquis, comme recommandé par le rapport de l'IGAS, elle reprend vite une marche rapide : la période 2004 - 2014 est une période très riche pour l'Entraide Universitaire. C'est ici qu'elle rompt avec la destinée habituelle d'une personne humaine. Loin de décliner, elle va installer son expertise et sa renommée, s'enrichir de beaucoup de nouvelles structures et de nouvelles visions pour évoluer, à nouveau.

Toute l'histoire que nous avons racontée jusqu'ici sert finalement à expliquer les évolutions des vingt dernières années : riche de son passé, des principes de laïcité et d'inclusion inhérents à son histoire, dès le début des années 2000, l'Entraide Universitaire va prendre le temps de se repenser, et de se construire en lien avec son temps. Elle va évoluer au rythme des évolutions de la société



et de la loi, avancer avec tout le secteur du médico-social, à travers plusieurs projets majeurs.

Ces bouleversements, ces enjeux nouveaux qui se créent, vont générer une troisième poussée de croissance qui a pour point d'ancrage la grande charnière du nouveau millénaire : la loi de 2005.

La loi de 2005, nouvelle étape vers l'inclusion

« Grâce à la loi de 2005, le projet pédagogique fait partie du projet d'établissement. Je me souviens avoir expliqué à une maman cette convention de l'Entraide Universitaire et ce qu'on avait installé. La maman m'a dit : « Donc mon fils va dans une école ? Je peux dire qu'il est écolier, il va en classe ? ». Elle ne disait pas 'école' jusque-là... Tout à coup, ça avait un côté d'appartenance à la société. Je suis encore très émue en racontant cette anecdote ».

Josie Argast

Durant les années 2000, et tout particulièrement après la loi de 2005, l'Entraide Universitaire, comme nous l'avons vu, prend une place importante dans le secteur de la prise en charge du médico-social. La volonté d'inclusion des personnes en situation de handicap dans la société qui les entoure se trouve renforcée par cette fameuse loi. En effet, elle change le prisme du regard de l'État et de la société en sortant d'un cadre strictement médical : l'usager n'est plus dès lors considéré simplement comme une « personne malade », mais comme une personne avant tout, et une personne dont il faut promouvoir l'inclusion dans tous les cadres possibles : accessibilité aux bâtiments, adaptation des transports, inclusion dans le cadre scolaire, insertion professionnelle... Enfin, légalement, la personne atteinte de handicap (sensoriel, psychique, cognitif ou intellectuel) doit être considérée comme citoyenne à part entière, et avoir les mêmes droits et les mêmes accès que toute autre personne.

On le comprend : cette loi est un formidable bond en avant !

Dès lors, l'État va mandater des associations spécialisées dans le médico-social pour, en somme, gérer des établissements et fournir des services adaptés aux personnes en situation de handicap et en première ligne d'entre elles, notre Entraide Universitaire a bonne réputation, puisqu'elle met en place ce qui est écrit dans ce nouveau texte de loi, parfois depuis des dizaines d'années.

C'est dans cet ordre d'idées que, profitant du cadre légal (et donc du cadre professionnalisé) de la loi de 2005, l'association va lancer plusieurs grands



chantiers, qui vont lui permettre de grandir encore et d'améliorer à la fois sa réflexion et la qualité de ses accompagnements.

L'un d'entre eux, par exemple, resserre encore un peu plus les liens entre le monde du handicap et l'Éducation nationale : il vise à renforcer l'inclusion par la scolarisation des enfants, à travers la création d'unités d'enseignement et l'intégration d'un projet pédagogique dans le projet d'établissement... Dès la promulgation du décret de 2009 qui suit cette loi, l'Entraide Universitaire se saisit du sujet (on l'imagine, avec un sourire radieux, saluer d'un geste sa marraine avant de se retrousser les manches !) et projette de mettre en place ces nouvelles dispositions pour 25 établissements. On visualise sans peine la montagne de travail que cela représente !

A travers des réunions, des ateliers, des discussions, non seulement avec les directeurs et directrices d'établissements, mais aussi avec l'ARS (agences régionales de santé) et l'inspection académique, le travail avance dans un esprit de co-construction, et avec énormément de défis à relever, comme nous le raconte Josie Argast :

« Avec le décret de 2009, on passe à l'obligation de scolarisation, à travers un projet pédagogique dans les unités d'enseignement. Tout ceci n'existait pas... Dans certains établissements, ils avaient des classes sans contrôle, sans inspection, ça manquait de cadre. Le décret instaurait donc une obligation d'avoir des unités d'enseignement installées dans tous les établissements via les académies. On recevait les conventions, chaque directeur planchait sur la convention et le projet pédagogique. [...] C'était très intense. Parce que cette mise en place était très complexe... Il y avait des problèmes de gestion des ressources humaines, il fallait des enseignants. C'était compliqué parce qu'il existait une grande diversité de situations dans les établissements, avec des effectifs hétérogènes. Avec Arnold Wessels, on a pris conscience de cette disparité des cadres et des contrats. On s'est rendu en région pour rencontrer les recteurs d'académie et parler des difficultés des statuts des enseignants. [...]. L'Entraide Universitaire a finalement réussi... C'était une époque de grands bouleversements ».

De la même manière, avec Josie Argast, un pôle « troubles de l'audition » sera instauré dans le CAMSP Janine Lévy, pour permettre une meilleure prise en charge des jeunes enfants atteints de ce trouble. Dans le même temps se crée en 2003 la première commission thématique de l'Entraide Universitaire, sur le thème de la surdité, qui donnera lieu à une charte sur le même thème ; c'est grâce à la réflexion collective, au partage des expériences et à la richesse de l'histoire de l'Entraide Universitaire que cette commission et ce pôle aboutiront à une meilleure prise en charge des usagers et usagères atteints de surdité



partielle ou totale, avec ou sans troubles associés... Sans oublier leur histoire personnelle, souvent complexe.

Petit à petit, au fur et à mesure des années, on a l'impression en regardant l'Entraide Universitaire de zoomer sur un portrait : plus on le regarde de près, plus les pixels deviennent gros, et plus ils grandissent, plus on se rend compte que chacun d'entre eux est, lui aussi, un portrait : ainsi, un visage est composé de milliers d'autres, et c'est seulement en nous penchant attentivement que le visage unique s'efface pour laisser la place aux milliers qui le composent. C'est ainsi qu'il nous faut désormais considérer l'Entraide Universitaire : comme la composition vivante de centaines d'individus.

La troisième poussée de croissance

Avant de parler des autres défis qui attendent notre association, il est important, pour n'oublier aucun visage qui la compose, de citer les différents établissements repris ou créés pendant la période 2004-2014...



ESAT Camille Hermange (92)

D'abord, il y a l'ESAT de Nanterre, depuis devenu ESAT Camille Hermange : dans cet ESAT, qui a bien évidemment évolué au fil des années, plusieurs pôles d'activité sont proposés aux travailleurs et travailleuses accueillis. Aux parties « restauration » (qui propose des pièces pour buffet, de la restauration à emporter et se propose d'accompagner des événements comme des mariages



ou des vernissages), « entretien des espaces verts » (qui propose une liste non exhaustive de prestations, allant du ramassage des feuilles mortes à l'entretien des plantes d'intérieur, en passant par la création paysagère) s'ajoutent une équipe « GED et numérisation » (qui se propose de numériser des documents papier, afin d'en conserver une trace dématérialisée sur différents supports) mais également un pôle « arts plastiques », où une quinzaine d'artistes travaillent leurs projets, principalement en deux dimensions, dans le but de les exposer et de les vendre. A travers tous ces projets, l'idée est comme toujours d'inclure les travailleurs et artistes atteints de handicap dans la société via le monde du travail.



L'IME **Daniel Séguret**¹⁴, à Ecoen, vient ensuite : ici, il s'agit d'accueillir et d'accompagner des enfants et des adolescents atteints de divers troubles envahissants du développement, avec des projets éducatifs personnalisés, afin de leur permettre de se développer et de développer pleinement leurs capacités. Chaque projet est conçu en lien avec les difficultés propres de l'enfant. Comme souvent lorsque l'Entraide Universitaire met en place des projets, il ne s'agit pas ici d'appliquer une méthode générale, mais bien de se mettre au service et à l'écoute de l'enfant, de ses besoins, de ses envies, pour lui permettre de se construire en adulte de demain, pleinement impliqué dans la société.

Dans le même temps, il est nécessaire de citer l'IME-SESSAD René Fontaine (du nom d'un de ses fondateurs, qui, il y a près de soixante ans, lorsqu'il était 1er adjoint au Maire des Clayes-Sous-Bois, lança, avec d'autres, ce projet collectif qui rejoignit le giron de l'Entraide Universitaire en 2012). Ici aussi, comme dans beaucoup de cas de fusions-absorptions que nous avons vus auparavant, les ressemblances avec notre Entraide Universitaire sont flagrantes : un projet innovant, conçu dans les années 1960, avec une vision d'inclusion des adolescents en situation de handicap, notamment à travers... le sport, et quelques jolies victoires d'ailleurs de la part de l'équipe de basket de l'époque !

On retrouve, ici encore, un condensé de ce qui fait l'Entraide Universitaire et qui explique le regroupement des forces : un projet personnalisé pour chacun des 33 jeunes (de 12 à 20 ans) accueillis au sein de la structure, qui inclut l'utilisateur mais également sa famille, avec une équipe pluridisciplinaire qui a pour volonté de mutualiser les forces et les compétences ; un lien fort avec l'Éducation nationale, les collectivités locales et le tissu associatif ; la volonté de développer le potentiel du jeune suivi, de lui permettre de se découvrir et de sortir d'une

14 Directeur administratif de l'Entraide Universitaire de 2002 à 2007 (année de son décès tragique)



« case » invisible avec un projet multiple. Multiple, et ici particulièrement, créatif ! S'il existe des ateliers en lien avec la préparation à la vie professionnelle, ou des activités favorisant l'accompagnement à la vie sociale, d'autres ateliers visent entre autres à stimuler l'imaginaire, à développer la créativité via la pratique sportive, des ateliers de pâtisserie, mais aussi des ateliers d'arts plastiques... et quand on parle d'inclusion, l'IME-SESSAD René Fontaine démontre avec brio que l'on peut viser grand : chaque année, cette structure participe au festival de la bande dessinée d'Angoulême.

L'IME Henri Wallon, repris en 2013 par l'Entraide Universitaire, quant à lui, se situe à Sarcelles, et vise un accompagnement, toujours personnalisé, pour 84 enfants, adolescents et jeunes adultes (de 6 à 20 ans, ce qui rend d'autant plus complexe et riche l'accompagnement !) déficients intellectuels légers et moyens avec troubles de la personnalité associés, en partenariat direct avec la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) et l'Éducation nationale. 5 classes, 24 places en internat, une section IMP, une section IMPro, et encore une fois une équipe pluridisciplinaire incluant du personnel médical permettent un encadrement efficace et adapté pour chaque enfant ou jeune accueilli dans la structure et, au risque de nous répéter, toujours dans cette optique de développement des compétences individuelles, selon les besoins, et dans le but d'inclure ces futurs ou jeunes adultes dans la société de demain.

Puis vient le tour du CMPP de Morsang-sur-Orge : là aussi, il s'agit d'assurer la prise en charge d'enfants et d'adolescents, de la naissance à vingt ans, à travers des séances adaptées. Si, au départ, les séances servent à rencontrer l'enfant ou le jeune, avec ou sans ses parents et référents, c'est qu'il s'agit de créer un diagnostic et, en partant de celui-ci, d'adapter l'accompagnement de l'usager en fonction de ses besoins et de ses capacités. Ici, médecins, psychiatres, psychologues, orthophonistes, psychomotricienne et assistantes sociales composent une équipe pluridisciplinaire la plus large possible, afin d'apporter leur professionnalisme et leur savoir-faire pour être au coeur des préoccupations de l'enfant, et lui créer un soutien et un cadre le plus proche de lui possible.

Ces nouveaux établissements, repris par l'Entraide Universitaire, arrivent en même temps qu'une période qui, si elle semble calme, est une période de défis toute particulière pour notre association.

En effet, la loi de 2005, et les différents décrets qui l'ont suivie, ainsi que de nombreuses réflexions internes, poussent l'Entraide Universitaire à, encore une fois, ajuster sa méthodologie et ses fonctionnements internes : la professionnalisation du secteur que nous avons déjà maintes fois évoquée, ainsi que



l'accroissement du nombre de salariés, entraîne une poussée de croissance qui l'amène à se repenser. Il s'agit dès lors de mutualiser les forces, de penser et d'échanger entre professionnels du secteur médico-social afin d'améliorer les bonnes pratiques, pas uniquement au sein d'un établissement, mais de façon transversale, en travaillant ensemble, au sein de commissions spécifiques, comme celle sur la surdité que nous avons évoquée au chapitre précédent. Après celle-là se créent des commissions sur la scolarisation, sur la communication et sur les projets innovants, toujours dans cette idée de co-construction et de mutualisation des forces, des pratiques et des savoirs...

Un autre sujet qui sera très largement creusé est le sujet de l'autisme et de sa prise en charge adaptée...

En 2012, l'État, via la haute autorité de santé, fait un bond en avant par la reconnaissance de l'autisme et la diffusion de recommandations de bonnes pratiques professionnelles. Avant cela, la question de l'autisme et des troubles envahissants du développement était majoritairement mise de côté, laissée aux familles et associations de familles : ici aussi, cette reconnaissance appelle à une vraie volonté d'insertion des personnes atteintes de troubles autistiques, à une professionnalisation du secteur, et à l'harmonisation des bonnes pratiques. Un exemple parmi d'autres du changement de paradigme que cette année 2012 représente, c'est la déclaration de non-pertinence de la psychanalyse sur la question de l'autisme.

Auparavant, beaucoup d'idées fausses circulaient sur la question de l'autisme, dont une principalement : celle selon laquelle le développement de troubles autistiques était intimement lié à des troubles relationnels, notamment avec la mère. Le plus souvent, c'était la psychanalyse des enfants autistes qui paraissait la plus pertinente pour les « soigner ». Par ailleurs, durant des décennies, la question de l'autisme a été cachée, mise sous le tapis, comme la question du handicap avant elle. Tout à coup, des célébrités se mettent à en parler, braquent les projecteurs sur le sujet, poussant l'État français à s'en saisir. En 2012, donc, la haute autorité de santé reconnaît que la psychanalyse n'est pas pertinente en ce qui concerne les troubles envahissants du développement et met en place les bonnes pratiques en lien avec ces troubles, puis les diffuse aux établissements traitant du médico-social.

Parmi eux, l'Entraide Universitaire... qui, comme à son habitude (nous commençons à la connaître !) se saisit à bras le corps de la question. Dès le mois de décembre 2012, elle organise à Paris un colloque national pour échanger sur le sujet, avec l'intervention d'experts. Se créent également un comité d'études, puis une commission ; avec les directeurs d'établissements accueillant des



enfants atteints de troubles envahissants du développement, il s'agit de mieux comprendre le sujet, de mettre du cadre dans son accompagnement, de créer une méthodologie commune la plus complète possible. Puis il y a les plans autisme, la visite des établissements, la création d'échelles d'évaluation, la mise en place des bonnes pratiques... ici encore, on imagine la montagne de travail que cela représente, la nécessité de construire ensemble pour garantir le meilleur accueil possible !

On le voit donc : cette période 2004-2014, loin d'être une période de repos, est au contraire une période foisonnante pour l'Entraide Universitaire : le nouveau cadre légal, la création des ARS, la collaboration plus étroite avec les organes étatiques, l'Éducation nationale mais aussi, nous allons y venir, l'aide sociale à l'enfance, soufflent un vent nouveau sur notre association, qui se voit, progressivement, agrandir ses équipes et adapter ses méthodes pour harmoniser les pratiques et fédérer les esprits qui la composent ; c'est une nouvelle Entraide Universitaire qui se crée à cette époque, professionnelle, co-construite et cadrée, et cette époque marque un tournant décisif, tournant qui annonce déjà les défis qui nous occuperont demain.

Les ITEP : un premier pas vers la protection de l'enfance ?

En 1997, l'Entraide Universitaire voit naître sa première MECS avec l'établissement du Mazel, nous l'avons déjà évoqué lors des chapitres précédents ; il est temps de creuser davantage le sujet, d'expliquer l'évolution du Mayet de Montagne vers la triple structure qu'il est aujourd'hui, et de nous plonger dans ce nouveau défi que se pose l'Entraide Universitaire : l'entrée dans la question de la protection de l'enfance.

Pour mieux comprendre ce tournant, il est nécessaire de nous plonger sur la notion des dispositifs intégrés des instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (DITEP, auparavant ITEP), qui n'a pas encore été réellement évoquée : c'est lors de la fusion avec l'ABNG, au début du millénaire, que l'Entraide Universitaire reprend dans son giron ses premiers dispositifs instituts éducatifs et pédagogiques... qui sont d'ailleurs les premiers de France (comme le DITEP Clamageran, qui fut ouvert en 1924 !). Ces dispositifs, au nombre de cinq, visent à accueillir des enfants et adolescents, de 6 à 18 ans, qui ne présentent pas de déficience intellectuelle ou cognitive, mais atteints de troubles du comportement qui sont caractérisés comme étant « handicapants », dans le sens où ces troubles les empêchent de suivre un circuit de scolarisation et de socialisation classiques. Orientés par la MDPH, ces jeunes sont accueillis dans les structures et y sont accompagnés, comme toujours, de façon individualisée,





Ci-dessus : DITEP Pierre Mâle (95) | Ci-dessous : DITEP Paul Mourlon (01)



par une équipe pluridisciplinaire, qui travaille avec eux sur trois axes : le soin, l'éducation et la sociabilisation.

La protection de l'enfance s'adresse à de nombreux enfants qui ne souffrent pas forcément de troubles du comportement. Il est important de faire une différence entre les ITEP actuels et les établissements de la protection de l'enfance ; les deux n'étant pas forcément liés.

Voilà pour l'aspect technique...

La réalité humaine derrière ces cinq DITEP (Clamageran, Rosa Parks, Paul Murlon, Pierre Mâle, Thérèse Hérold), c'est une diversité d'accueil (internat, semi internat, externat...), de profils, d'âges, avec une volonté : en accord avec les familles, apporter un soutien à ces jeunes, leur offrir la possibilité de vivre des expériences scolaires, sociales, professionnelles, sportives et artistiques les plus normales possibles, afin de leur permettre de rentrer pleinement dans une société en évitant le risque que celle-ci les exclut de par leur différence. Cela passe avant tout par un travail humain : le but est de permettre à ces enfants, à ces adolescents, d'explorer leurs ressources, de prendre conscience de leurs difficultés et d'apprendre à les dépasser en trouvant en eux les solutions qui leur permettent de se projeter, de se réconcilier parfois avec leur entourage, et de mettre toutes les chances de leur côté pour construire au mieux leur avenir. Suivi thérapeutique, social, rattrapage scolaire, accompagnement dans l'obtention d'un CAP... toute la palette du savoir-faire de l'Entraide Universitaire est ici mise en place, de plein de manières différentes, pour offrir de nouvelles perspectives aux enfants et aux jeunes.

On le perçoit ici : ces DITEP apportent une dimension supplémentaire aux activités de l'Entraide Universitaire, et un savoir-faire différent. De la même façon que l'on ne travaille pas avec un nouveau-né comme avec un adulte, ou qu'on n'applique pas les mêmes méthodes face à un jeune atteint de surdit  ou de malvoyance, la méthodologie dans le secteur de la prise en charge du handicap n'est, bien  videmment, pas la m me que lorsqu'il s'agit d'accompagner des enfants et des jeunes qui, s'ils ont  t  orient s par la MDPH, pr sentent des difficult s de comportement qui sont consid r es comme handicapantes. Si le fonctionnement des  quipes est, en quelque sorte, de par son caract re pluridisciplinaire, identique   celui des  quipes des autres  tablissements que nous avons pu  voquer jusqu'ici, il est  norm ment question de lien, d'inclusion, de travail resserr  avec l'institution scolaire via des formations diplômantes, d'accompagnement personnel. C'est ainsi que nous pouvons  ventuellement regarder l'exp rience avec les DITEP que nous a l gu s l'ABNG comme un premier pas vers le chapitre qui va nous occuper maintenant : celui de la protection de l'enfance.



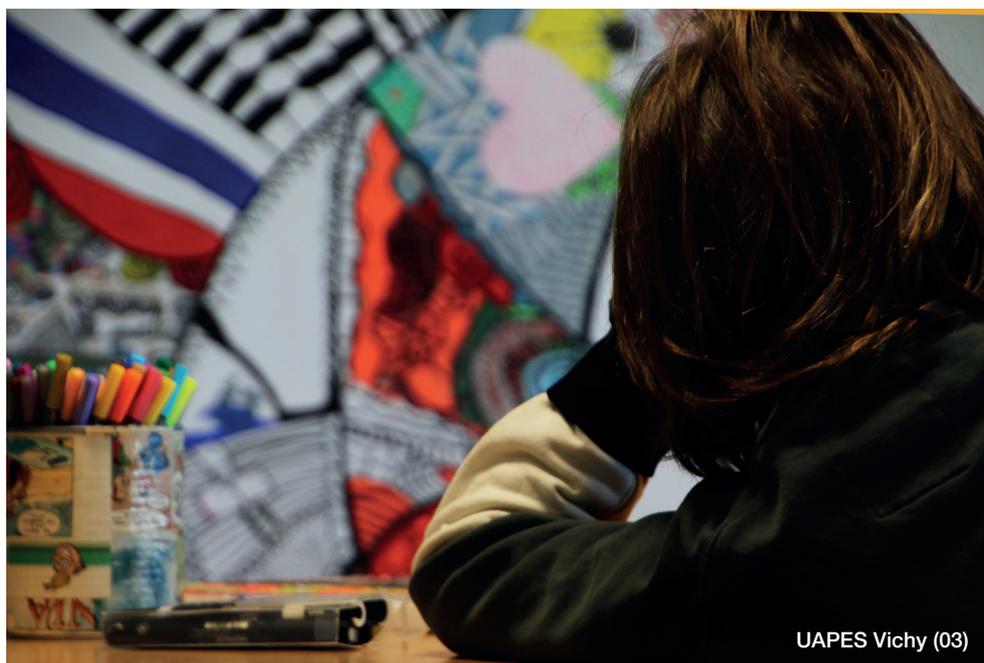
La protection de l'enfance : le défi du millénaire

Lorsque nous parlons de la poussée de croissance du siècle dernier, nous avons évoqué la reprise de l'établissement du Chambon sur Lignon, en 1997, et le fait que cet établissement devient, alors, la première MECS de l'Entraide Universitaire ; cette fusion passe presque inaperçue, au regard du nombre d'établissements qui intègrent l'Entraide Universitaire pendant ces années-là ; pourtant, en l'accueillant dans son giron, notre dame doit sourire de fierté et se représenter le nouveau défi qu'elle se pose, en ajoutant une nouvelle marraine à son histoire : l'aide sociale à l'enfance (ASE).

Avant de nous plonger dans ce défi, qui est multiple, il nous faut revenir très en arrière, et refaire un lien entre les premiers balbutiements de l'Entraide Universitaire et le renouveau que la protection de l'enfance apporte dans ses réflexions... comme souvent, voire même comme toujours, ce lien entre les décennies se fait à travers un établissement.

Nous voici donc propulsés en 1965, devant des locaux « solides mais fatigués », initialement prévus pour accueillir des colonies de vacances, et qui nécessiteront 14 années de travaux. Vous en souvenez-vous ? Il s'agit du Mayet de Montagne, il y a plus de 50 ans qui, à son rythme, a suivi les évolutions de notre association et a évolué en miroir avec elle.

Ces locaux fatigués, au départ sur un seul site, pas très loin de Vichy, se sont



UAPES Vichy (03)



multipliés à l'échelle de l'Entraide Universitaire, pour devenir aujourd'hui Entraide Allier, un service départemental réparti sur trois sites (le Mayet, Vichy et Ferrières-sur-Sichon), comprenant plusieurs structures qui permettent aujourd'hui d'accueillir des enfants, adolescents et jeunes adultes, entre 3 et 21 ans, soit sur sollicitation de l'aide sociale à l'enfance, soit directement confiés aux structures par un juge des enfants.

On peut se poser la question : pourquoi, comment la protection de l'enfance, pourquoi ne pas être restée sur le seul prisme du médico-social ? Et l'on pourrait, en réponse, imaginer l'Entraide Universitaire nous offrir un sourire de Jaconde et nous lancer cette simple phrase : « citoyens avant tout ».

Parce qu'on le voit ici, si les jeunes accueillis n'ont pas les mêmes problématiques que ceux accueillis dans la MAS Lucie Nouet, à l'IME de Chevreuse, au CAMSP Janine Lévy, ils ont tout de même des points communs ; de ces points communs qui font l'ADN et la signature de l'Entraide Universitaire : la différence de regard et de traitement de la société à leur égard, une situation sociale et familiale complexe, la nécessité d'un accompagnement adapté, éclairé. Ces points communs amènent l'Entraide Universitaire à les regarder comme elle regarde chacun de ses autres usagers : avec la volonté de trouver une méthode, la plus réfléchie possible, pour leur permettre d'avancer vers l'âge adulte, d'intégrer pleinement la société comme n'importe quel autre citoyen, avec le plus d'outils possibles, le plus de chances possibles.

Si l'on considère la chose sous cet angle, on comprend mieux que la protection de l'enfance est une suite logique ; cependant, avec cette suite logique se posent peut-être deux défis de taille qui seront le socle de l'histoire que nous écrirons demain...

Le premier, qui s'est déjà posé auparavant dans d'autres registres et auquel l'Entraide Universitaire doit répondre à chaque fois avec une réponse adaptée, innovante, c'est : comment faire communiquer ces deux mondes, que sont le médico-social et la protection de l'enfance, afin de permettre un partage le plus riche possible des bonnes pratiques, et des principes, de chacun de ces deux mondes, pour que non seulement ils coexistent dans la même grande famille, mais qu'ils s'enrichissent mutuellement au fur et à mesure de leur coexistence ?

Le second, qui s'est aussi déjà posé mais prend davantage de sens avec le Mayet et le Mazel, est d'ordre géographique. Le lecteur averti aura déjà perçu le fait que les établissements gérés par l'Entraide Universitaire se situent majoritairement et historiquement dans l'Île-de-France ; pourtant, comme certains établissements issus de l'ABNG, Mayet et Mazel sont tous deux éloignés, en



plus d'être tous deux sur un sujet différent : commence alors, doucement, à se poser la question de la bonne intégration de ces membres éloignés dans la grande famille qui se compose alors sous les yeux de l'Entraide Universitaire. Elle devient, en un sens, une mère de famille qui voit ses enfants grandir loin du nid et se doit de leur accorder autant d'attention et de capacités qu'à ceux de ses « petits » qui sont restés près d'elle ; c'est la raison pour laquelle, à la période qui nous occupe dans la chronologie et dans les années qui vont suivre, nous assistons à un nouveau changement, une nouvelle mutation en quelque sorte : afin de mieux fédérer, de répartir des forces, l'Entraide Universitaire augmente ses ressources humaines et notamment le nombre de directeurs, au fil des années, pour arriver à la configuration que nous connaissons aujourd'hui.

On voit bien ici, si l'on y regarde de près, le double défi symbolique que représentent Mayet et Mazel : celui de rassembler, d'inclure, en même temps que l'on grandit, et d'améliorer les pratiques en suivant les évolutions de la société dans le même temps.

Ce défi, omniprésent, va continuer à occuper les pensées de notre association dans les années 2015 à 2018, alors qu'elle reprend cinq établissements (un CMPP et deux SESSAD auparavant de l'association AMPP, en Isère, avec ici aussi le défi géographique ! Puis, à travers un mandat de gestion, deux établissements en Hauts-de-Seine), réalise une nouvelle charte graphique et signe un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) en Île-de-France, elle va continuer à apprendre, à écouter, à se transformer, pour mûrir doucement un grand projet qui verra le jour en 2019 et commencera la dernière partie de cet ouvrage...

Ce chapitre se clôture peut-être, pour le lecteur, avec une impression de densité bien supérieure à celle des chapitres précédents ; c'est qu'il faut prendre le temps de reculer un peu pour jeter un dernier coup d'oeil aux années que nous venons d'évoquer pour réaliser à quel point elles aussi ont été denses ! En moins de vingt ans, à travers tous les noms que nous avons évoqués, notre association a doublé de volume, passant d'une trentaine à une soixantaine d'établissements, dont plusieurs se sont développés loin de son siège ; avec ce doublement d'établissements arrive un doublement des effectifs, une considérable augmentation du nombre de directeurs, l'inclusion de pratiques différentes, en somme une incroyable poussée de croissance, qui conduit au changement.

Or, cette poussée de croissance est la troisième de l'histoire de l'Entraide Universitaire : comme pour la première, après cette incroyable montée en puissance, notre Entraide Universitaire va se poser, réfléchir et se concentrer sur la consolidation de ses activités ; cela ne veut pas dire qu'elle s'arrête, mais



plutôt qu'elle se donne les moyens de continuer à travailler avec le même souci, le même professionnalisme qu'avant ; tout en s'offrant la possibilité de créer quelque chose qui sera d'une importance fondamentale, qui nous occupe encore au moment où ces lignes sont écrites, et qui commencera le dernier chapitre de cet ouvrage : le projet associatif.





Ci-dessus : ESAT Camille Hermange (92) - Ci-dessous : ESAT les Ateliers de Jemmapes (75)





EMP Pierre Huet (92)



Dernière partie : nouveau nom, nouveau projet... et demain ?

Imaginez ! Cette grande dame, cette association, que nous avons vue naître et grandir, aborder des virages dans la construction de ses actions et de son identité, déjà âgée de 65 ans et riche de milliers de salariés et d'usagers, s'installer à son bureau pendant près d'un an pour construire à nouveau et pas rien ! Le Projet associatif est un document fondamental qui dessine le chemin d'une association pour les années à venir ; c'est une pierre fondatrice, un fil rouge.

Mais ici encore, l'association impose sa marque dans la réalisation de ce projet : plutôt que de le cantonner à quelques personnes au siège, elle mobilise toutes ses forces. En un an, elle va réunir mille participants (qu'ils soient usagers, familles, salariés, adhérents ou administrateurs), organiser et suivre 22 groupes de travail, réaliser 3 enquêtes qui recueilleront plus de 1000 réponses. En mettant à la fois les salariés et les usagers au cœur de ses préoccupations et de ses actions, elle pose encore une fois le principe de la co-construction, de ce « vivre ensemble » qu'elle cherche à faire rayonner dans la société toute entière à travers ses actions et ses prises de position.

Ce Projet associatif, riche de toutes les réflexions de ses participants, comporte cinq axes, 22 actions stratégiques, et renforce, sur le papier, tout ce qui fait le caractère unique de notre association : responsabilité sociétale, qualité de vie, société inclusive... autant de mots-clés qui donnent le cap, offrent une vision, permettent à tous les êtres humains qui font partie de l'Entraide Universitaire de se projeter.

Elle se veut responsable dans ses actions, continuer à co-construire avec les usagers, les salariés, en lien avec les instances étatiques ; elle se veut accessible et inclusive et cela passe entre autres par la rédaction d'une version de son projet en écriture « facile à lire et à comprendre » (FALC), afin que toutes et tous puissent le parcourir sans difficultés ; elle se veut facilitatrice de l'inclusion des personnes qu'elle accompagne en augmentant sa position militante et communicante auprès des pouvoirs publics.

On pourrait écrire plusieurs pages simplement par envie de détailler ce Projet associatif, tellement il nous semble être le fruit d'un travail incroyable de professionnalisme et de générosité : dans chaque page, dans le détail de chaque



action, on sent en filigrane un message puissant qui était dans l'ADN de notre association et qui fait sa force : « *la personne en situation de handicap est un citoyen comme un autre, quelque soit son âge, son handicap ou sa situation ; il faut que la société toute entière s'engage concrètement pour donner cette égalité de droits et de chances, sans jugements, à ces personnes et nous devons apporter notre pierre à l'édifice que représente la société de demain : inclusive, ouverte et non jugeante* ».

Or, tous les témoignages recueillis pour la rédaction de cet ouvrage ont ce message comme point d'ancrage : professionnelle, historique, militante, porteuse de principes comme celui de la laïcité, l'Entraide Universitaire a, via cette volonté d'inclusion (en son sein et dans la société), ce « quelque chose », qui fait qu'une fois qu'on y est entré, il est difficile de la quitter. Sa richesse, c'est bien sa certitude que toute personne doit avoir les mêmes droits et les mêmes chances, quelle que soit sa couleur de peau, son genre, qu'elle soit ou non en situation de handicap, qu'elle soit ou non prise en charge par l'aide sociale à l'enfance. C'est l'universalité d'accès aux droits, l'équité de traitement qu'elle vise.

Un nouveau nom pour construire l'avenir

« Le nom de l'association Entraide Universitaire a toujours été un problème au cours de notre histoire. Surtout pendant le covid. Par exemple, un matin en arrivant au bureau, un monsieur m'appelle et me demande de m'occuper de son fils. Je lui ai demandé si son fils était handicapé. Il m'a répondu : « Pourquoi vous me dites ça ? » et je lui ai expliqué. »

Alain Girard

Universalité : ce mot transparait, comme beaucoup d'autres, dans la personnalité de l'Entraide Universitaire de ces dernières années. C'est peut-être cette volonté d'être davantage universelle, accessible, qui la pousse, après avoir réalisé le Projet associatif, à se pencher sérieusement sur la possibilité de changer de nom. En tout cas de nom de famille...

En effet, si le terme « universitaire », choisi à sa création, ne pose aucun souci à l'époque ni pendant les années qui suivent, il apparaît de plus en plus comme questionnant dès le début du nouveau millénaire. « Universitaire », cela renvoie aux études supérieures, or ce mot ne correspond pas à la mission de notre Entraide Universitaire ; comme l'explique Alain Girard en début de ce chapitre, durant la période de COVID, par exemple, pensant prendre contact avec une association d'entraide pour les étudiants en difficulté, de nombreux parents



contactaient notre association afin de lui demander de l'aide pour leurs enfants. Si cela peut sembler anecdotique, il paraît évident, pour les personnes impliquées dans la réflexion, qu'un nom doit permettre à une association d'être clairement identifiée, d'afficher sa mission.

Mais quel mot choisir, alors ? Quel nom de famille offrir à l'Entraide Universitaire pour, non seulement réaffirmer son identité, mais en profiter pour lui donner un nouvel élan, une vision supplémentaire ?



C'est assez naturellement que le mot « Union » va s'imposer : au-delà du fait que ce mot évite de modifier l'acronyme de notre association, il marque une volonté renforcée : celle de l'union de toutes les forces qui composent l'Entraide Universitaire, salariés, usagers, administrateurs, familles. Mais aussi la volonté de renforcer le lien avec l'Éducation nationale, l'État, les institutions et de s'unir avec d'autres associations du secteur, afin d'avancer encore dans le travail d'inclusion des personnes en situation de handicap au sein de la société de demain.

Entraide Union, donc, en changeant de patronyme, se réinvente, rebat les cartes, bouscule parfois, questionne aussi, mais affirme son souhait d'écrire un nouveau pan de son histoire, dans le rassemblement entre « anciens » et « nouveaux ». Entraide Union se pose...



en trait d'union, lien invisible mais présent entre le quotidien des usagers et les évolutions légales, en passant par toutes les étapes, tous les lieux, toutes les personnes qui construisent l'avenir du handicap en France. Après tout, comme le dit si bien l'adage : l'union fait la force !

Épilogue : construire ensemble le monde de demain

De 1954 à aujourd'hui, que de changements, que d'évolution ! En terminant ces soixante-dix ans d'histoire passée, nous nous retrouvons songeurs : à quoi ressemble l'Entraide Union aujourd'hui, à quoi ressemblera-t-elle demain ? Au moment de conclure, il nous semble important de tirer quelques apprentissages du passé, et de nous en servir pour construire un futur solide.

Nous l'avons vu : d'une petite structure issue de la MAE, l'Entraide Union a évolué, pour devenir un acteur majeur de la société. Elle a évolué par cycles, mais une grande partie de ses années d'existence s'est caractérisée par soit une poussée de croissance, soit une volonté d'innover.

Dans le même temps, la société, elle aussi, a évolué : d'abord, sur le cadre légal et le regard des citoyens sur le sujet. En soixante-dix ans, son regard est passé de l'idée de cacher les personnes en situation de handicap à celle de les accompagner au mieux. Nous l'avons vu, la loi de 1975 puis celle de 2005 ont été des pivots pour la prise en charge des personnes handicapées. A chaque fois, l'Entraide Union était au rendez-vous, et souvent, elle a anticipé, elle a participé à ces changements de société. Elle a été pionnière dans la promotion du principe, largement partagé aujourd'hui, selon lequel toute personne, quelle que soit sa situation, quel que soit son handicap, doit avoir les mêmes droits et les mêmes accès que n'importe quel autre citoyen.



Et maintenant ?

La société continue d'évoluer, le regard de l'État sur les structures qui gèrent la question du handicap aussi, le milieu citoyen et associatif également. Si l'Entraide Union, avec la force de son histoire, a toujours été pleine d'idées et de propositions, acteur majeur dans le changement, comment peut-elle, comment pouvons-nous nous positionner aujourd'hui ?

La réponse, selon nous, réside dans l'histoire même de notre association : elle a évolué, mais elle a aussi appris. Elle a toujours été dans une velléité de croissance et elle a appris à l'affronter.

Depuis quelques années déjà, l'Entraide Union s'est donné les moyens d'une nouvelle poussée de croissance. Avec le Projet associatif, elle a permis un nouveau cadre pour cette poussée qui commence. Aujourd'hui, sa gouvernance travaille à des rapprochements avec d'autres associations qui partagent les mêmes valeurs ; n'oublions pas que, par le passé déjà, l'Entraide Union avait contribué très fortement à la création de l'union nationale des associations laïques gestionnaires (UNALG). C'est vers là que nous devons tendre, conformément aux attentes de l'État et à la volonté qui nous anime, pour faire de celle qui était hier une grande dame, une structure bien au-delà d'une simple figure, et qui devient réellement la force commune des milliers de personnes qui la composent.





1954-2024... soixante-dix ans d'action sociale, médico-sociale, psychopédagogique, mais surtout humaniste et finalement activement politique !

Soixante dix années qui nous ont amenés du syndicalisme enseignant, de l'engagement associatif et de positionnements sociaux à la professionnalisation des années 70, puis à la délégation de service public médico-social à une relative mais efficace technocratie du DDASS aux ARS... d'un gouvernement à l'autre, de politiques nationales à une volonté d'unification européenne en faveur des populations en grandes difficultés d'insertion.

Ces soixante dix années, ce furent des essais et des erreurs bien sûr, des échecs parfois mais tellement de réussites partagées et de joies.

Soixante dix années de construction d'une société meilleure et plus éclairée !
Soixante dix années de préparation aux temps qui nous séparent encore de notre centième anniversaire en 2054.

Administrateurs, techniciens, technocrates du social ont fait notre Entraide Universitaire, devenue Entraide Union, dont le rayonnement - témoignage de lumière sur le chemin collectif qui nous rassemble aujourd'hui comme hier - nous unira encore demain, de midi à minuit, pour de nombreuses décennies.

« Un arbre qui néglige ses racines ne peut espérer porter de fruits. Ceux que nous voyons croître aujourd'hui seront, à coup sûr, magnifiques ! »

Erick Vandenberghe
Secrétaire général de l'Entraide Union

Ci-dessous à droite, avec Arnold Wessels



Les présidents de l'association depuis 1954



Edmond Breuillard
1954 à 1968



Maurice Chevalier
1968 à 1971



Michel Bertrand
1971 à 1999



Arnold Wessels
2003 à 2017



Alain GIRARD
1999 à 2003 et depuis 2017

Les secrétaires généraux de l'association depuis 1981



Jean-Philippe Verdier
1981 à 1995



Jean Duboué
1995 à 2017



Erick Vandenberghe
Depuis 2017

Liste des établissements (par agrément)

CAJ ÉVELYNE CONTE (COMPLEXE)

36 avenue Georges Pompidou, 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

CAMSP JANINE LÉVY

27-31 rue du Colonel Rozanoff, 75012 PARIS

Antenne « la Rose des Vents »

2 avenue Dorian, 75012 PARIS

CAMSP L'ALBARINE

66 avenue du Général Sarrail, 01500 AMBERIEU EN BUGEY

CAMSP LES COMPTINES

1 Place Youri Gagarine, 93200 SAINT-DENIS

CMPP AMBROISE CROIZAT

5 Rue des Bâtisseurs, 91350 GRIGNY

CMPP BERNARD ANDREY

8 rue Raymond Bank, 38000 GRENOBLE

CMPP MORSANG-SUR-ORGE

Site principal

1 square du 8 mai 1945 - Bât 1, 91390 MORSANG-SUR-ORGE

Antennes

17 square Jean Morlet, 91390 MORSANG-SUR-ORGE

6 rue du Conseil National de la Résistance, 91700 FLEURY-MEROGIS

CMPP ROBERT VERDIER

Résidence La Saussaie, 95 avenue de la République, 91230 MONTGERON

CMPP SURESNES

70 rue de la Procession, 92150 SURESNES

CMPP CAMILLE CLAUDEL ET JACQUES PRÉVERT

35 rue Danielle Casanova, 93200 SAINT-DENIS

CMPP VILLIERS-LE-BEL ET GOUSSAINVILLE

2/4 rue Jean de la Fontaine, 95400 VILLIERS-LE-BEL



EA LES JARDINS DE LA SELLERIE

16 avenue Descartes, 94450 LIMEIL BREVANNES

EMP LES AVELINES

10 Ter avenue du Général Leclerc, 92210 SAINT CLOUD

EMP PIERRE HUET

44 avenue Anatole France, 92700 COLOMBES

EMPro LES RÉSONANCES

10 rue Pasteur, 92210 SAINT-CLOUD

EMPro SURESNES

70 rue de la Procession, 92150 SURESNES

ENTRAIDE EMPLOI

11-13 rue Lacaze, 75014 PARIS

ESAT CAMILLE HERMANGE

6-8 rue des alouettes, 92000 NANTERRE

ESAT JEAN MOULIN

40 avenue Jean-Moulin, 75014 PARIS

ESAT LES ATELIERS CRÉATIFS DE LIMEIL

69 avenue de Valenton - CS20121, 94450 LIMEIL BREVANNES

ESAT LES ATELIERS DE JEMMAPES

25 rue Georges et Maï Politzer, 75012 PARIS

ESAT LES ATELIERS ÉVELYNE CONTE (COMPLEXE)

36 avenue Georges Pompidou, 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

ESAT LUCIE NOUET

9 rue de Bretagne, 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

FOYER DE VIE BARBANÈGRE (RÉSIDENTE)

3 rue Barbanègre, 75019 PARIS

FOYER D'HÉBERGEMENT BARBANÈGRE (RÉSIDENTE)

3 rue Barbanègre, 75019 PARIS



FOYER D'HÉBERGEMENT JEAN MOULIN

40 avenue Jean-Moulin, 75014 PARIS

FOYER D'HÉBERGEMENT EVELYNE CONTE (COMPLEXE)

36 avenue Georges Pompidou, 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

HÔPITAL DE JOUR FRANCINE KLEIN

13 rue du Sahel, 75012 PARIS

IME AU FIL DE L'AUTRE

23-25 avenue Lénine, 92000 NANTERRE

IME CHEVREUSE

37-39 rue de la division Leclerc, 78460 CHEVREUSE

IME DANIEL SÉGURET

18 rue de la République, 95440 ECOUEN

IME DE SAUSSURE

18 rue de la Félicité, 75017 PARIS

IME HENRI WALLON

15 rue des Coquetiers - Le Haut du Roy, 95204 SARCELLES CEDEX

IME RENÉ FONTAINE

1 rue des entrepreneurs, 78340 LES CLAYES SOUS BOIS

IME THÉRÈSE HÉROLD

Château de Saint Graz, 417 rue des Ballagnes, 01500 AMBRONAY

IMP DYSPHASIA

59 rue du faubourg-Saint-Martin, 75010 PARIS

ITEP CLAMAGERAN

Rue du Moulin à vent - BP 70031, 91470 LIMOURS

ITEP PAUL MOURLON

Château du Croissant, Rue du bourg, 01320 CHATILLON LA PALUD

ITEP PIERRE MÂLE

7 rond point de la Victoire, 95400 ARNOUVILLE



ITEP ROSA PARKS

8-10 rue Henri Becquerel, 93270 SEVRAN

ITEP THÉRÈSE HÉROLD

Château de Saint Graz, 417 rue des Ballagnes, 01500 AMBRONAY

MAS LUCIE NOUET

9 rue de Bretagne, 78140 VELIZY VILLACOUBLAY

MECS LE MAZEL

71 Route de Saint Agrève, 43400 CHAMBON SUR LIGNON

PFS INTERM'AIDE

27 avenue de la Marne, 43200 YSSINGEAUX

SAVS EVELYNE CONTE

36 avenue Georges Pompidou, 92390 VILLENEUVE LA GARENNE

SESSAD CLAMAGERAN

124 avenue des Champs Lasniers, 91940 LES ULIS

SESSAD DANIEL SÉGURET

13 allée de Chantilly, 95400 VILLIERS LE BEL

SESSAD DELPHIDYS

Site principal (Sud Isère)

8 rue Raymond Bank, 38000 GRENOBLE

Antennes (Nord Isère)

40 rue de la halle, 38260 LA COTE SAINT ANDRE

37 rue Montgolfier - ZA Cruzille, 38090 VILLEFONTAINE

SESSAD DYSPHASIA

59 rue du faubourg-Saint-Martin, 75010 PARIS

SESSAD L'ALBARINE

66 avenue du Général Sarrail, 01500 AMBERIEU EN BUGEY

SESSAD LES AVELINES

1 Ter rue Jules Gautier, NANTERRE

SESSAD PIERRE HUET

44 avenue Anatole France, 92700 COLOMBES



SESSAD PIERRE MÂLE

7 rond point de la Victoire, 95400 ARNOUVILLE

SESSAD RENÉ FONTAINE

1 rue des entrepreneurs, 78340 LES CLAYES SOUS BOIS

SESSAD ROSA PARKS

8-10 rue Henri Becquerel, 93270 SEVRAN

UPAES VICHY

23-25 avenue Pierre Coulon - BP 92118, 03200 VICHY



Quelques images d'archives des années 50



IME Thérèse Hérold (01)

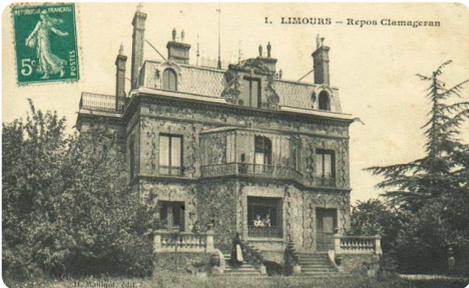




IME Thérèse Hérold (01)



Institut Clamageran (91)



Document édité par l'Entraide Union
Association loi 1901
4 avenue Carnot, 94230 Cachan
www.eu-asso.fr

Imprimeur : www.booksfactory.fr

Réalisation : Pierre PESTY